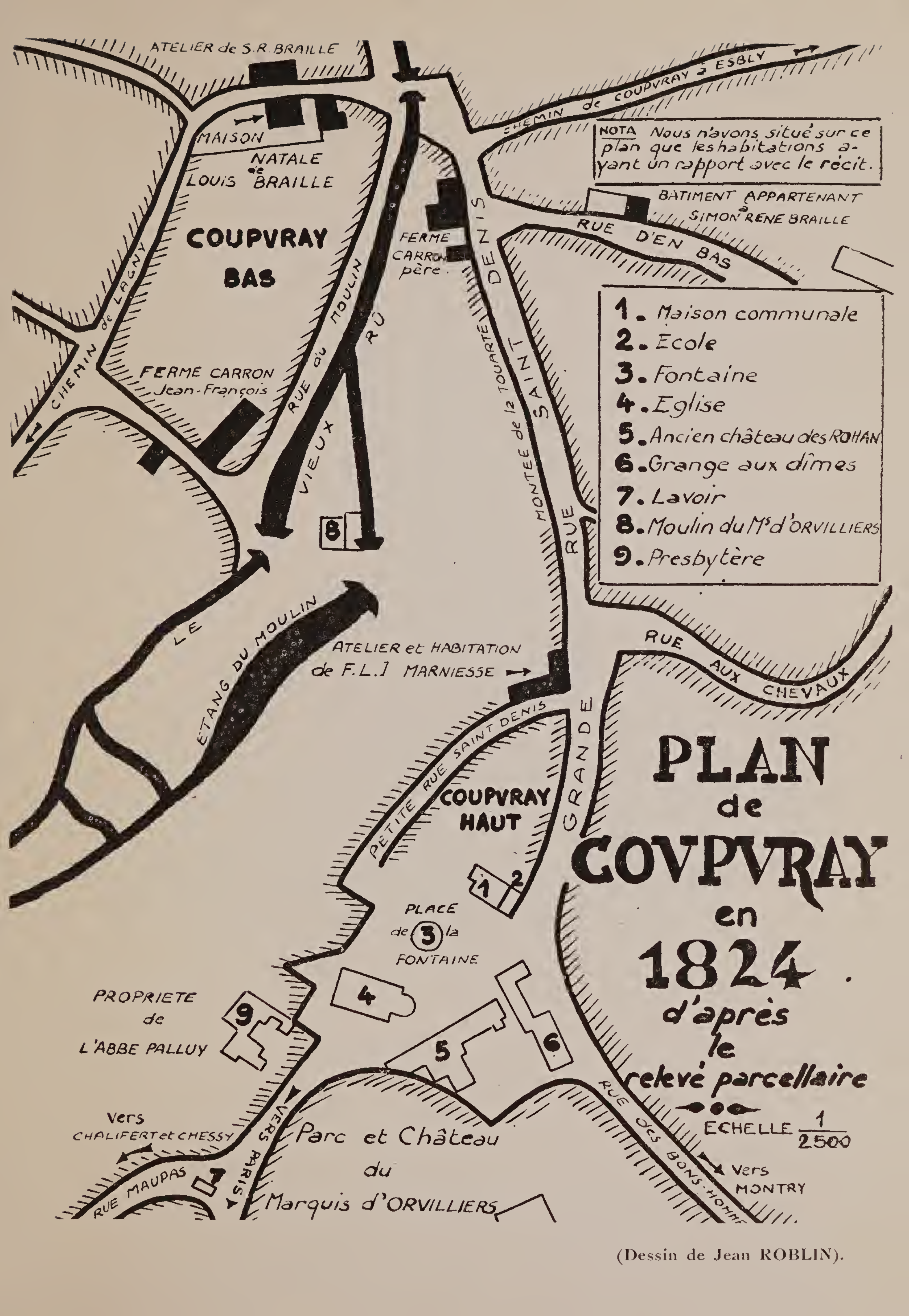
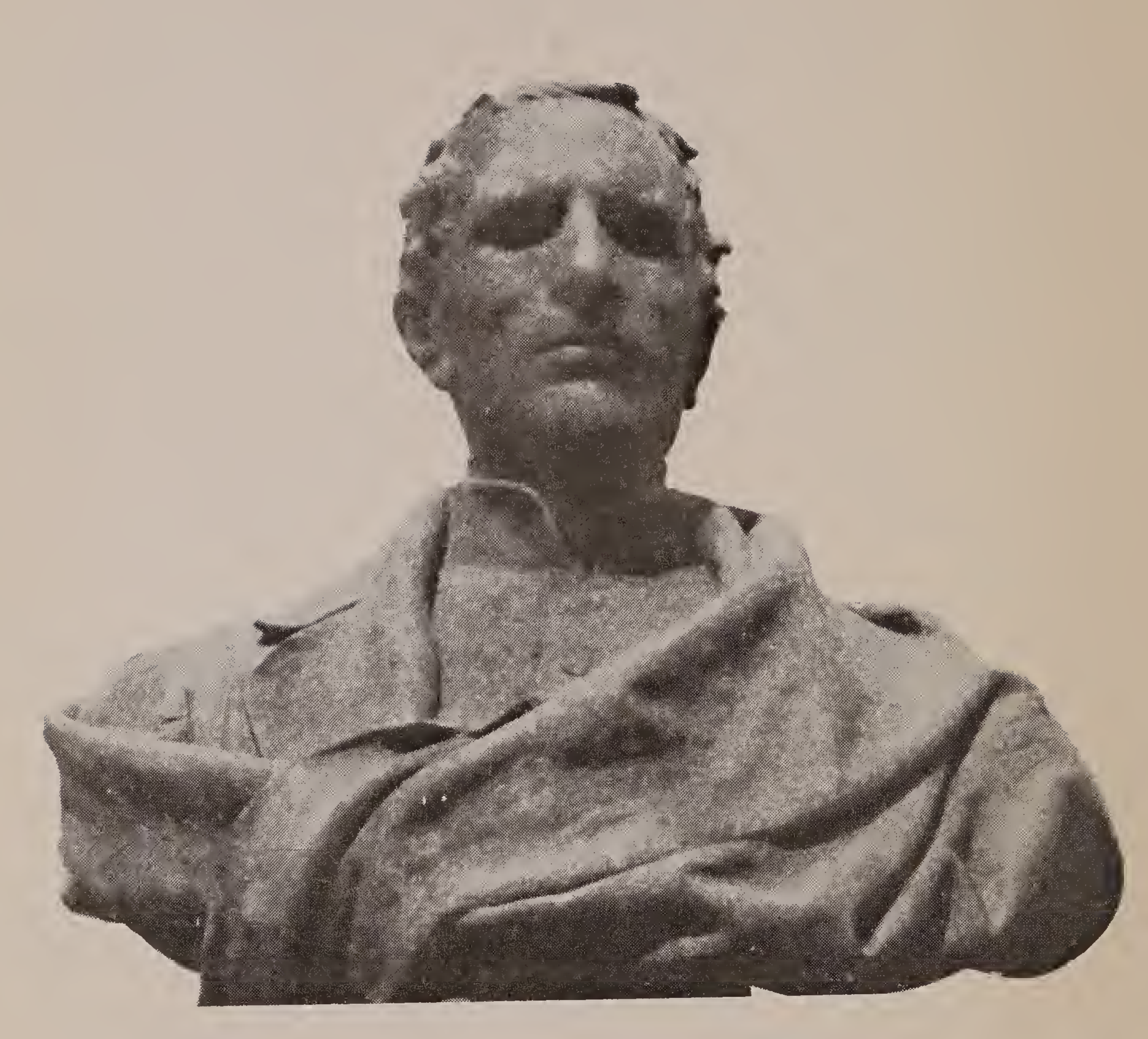


LES DOIGTS QUI LISENT





(Dessin de Jean ROBLIN).



Louis BRAILLE, par Etienne LEROUX

Clichés PHOTO-SOUFFLOT-PARIS.

JEAN ROBLIN

LES DOIGTS QUI LISENT

VIE DE LOUIS BRAILLE

1809-1852

PRÉFACE DE GEORGES BIDAULT

REGAIN - MONTE-CARLO

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE MILLE EXEMPLAIRES SUR VÉLIN DES PAPETERIES DE LA ROBERTSAU ET MILLE EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 1 A 1000 SUR VÉLIN SUPÉRIEUR QUI CONSTITUENT L'ÉDITION ORIGINALE

EXEMPLAIRE n° ......187......

Cet ouvrage, également édité en langue anglaise par THE AMERICAN FOUNDATION FOR THE BLIND de NEW-YORK, a été déposé à la Bibliothèque Nationale et aux Archives Nationales en 1951.

AVERTISSEMENT

Ce livre n'a d'autre but que de jeter quelques lumières sur la vie d'un homme qui, il y a plus d'un siècle, par la création de son alphabet en points saillants, révolutionna les méthodes d'enseignement chez les aveugles.

Le nom de Braille est universellement connu : il est même devenu dans toutes les langues un nom commun, (on dit l'alphabet braille, le braille) mais peu de personnes connaissent la vie de cet homme. Le grand public a une excuse : depuis cent ans que Louis Braille est mort, à part quelques souvenirs de ses contemporains, aucun ouvrage n'est venu lui raconter, dans le détail, cette existence dramatique.

Des circonstances particulières nous ont amenés à entreprendre cette tâche et, pendant des mois, nous avons amassé une documentation substantielle qui nous permet aujourd'hui de présenter cette biographie.

Nous voudrions prévenir le lecteur. S'il découvre en lisant ces pages le portrait d'un homme doué des plus extraordinaires qualités, sans jamais trouver, en contrepartie, comme dans toute nature humaine, des faiblesses et des imperfections, qu'il ne nous accuse pas d'avoir déformé, par souci d'apologie, la vraie personnalité de Louis Braille. Toutes nos recherches n'ont fait que nous confirmer l'étendue de

son intelligence créatrice, son sens de l'amitié, sa pureté de sentiments, sa sainteté. Que le lecteur ne croit donc pas à un désir systématique de louer Louis Braille. Nous avons simplement utilisé au maximum la documentation laissée par ses contemporains, essayé de remettre dans leurs cadres les actes de sa vie. En toute objectivité et conscience.

Louis Braille est grand parmi les hommes. D'autres biographes viendront plus tard qui sauront, mieux que nous, tirer de cette vie étonnante des considérations philosophiques et écrire des ouvrages à la mesure de son destin. Pour l'instant, notre modeste contribution aura été de sortir de l'ombre quelques documents inédits, et de servir ainsi ceux qui, après nous, se pencheront sur cette vie.

Nous nous estimerons amplement récompensés si, par ce travail, nous réussissons à mieux faire connaître et aimer Louis Braille.

C'est là notre seule ambition.

J. R.

PRÉFACE

La vie de Louis Braille que ce livre nous raconte pour la première fois, fut une vie simple et exemplaire.

Le premier exemple qu'elle nous propose est celui du courage. Cet enfant, frappé à l'âge de trois ans par le coup sans doute le plus cruel qui puisse atteindre un être humain, continue à affronter les travaux et les peines de chaque jour avec patience et sérénité.

Le second exemple est celui du travail : dès l'âge de 15 ans ce jeune garçon ardent et persévérant cherche à venir en aide à ses compagnons aveugles, ne se laisse détourner par aucun obstacle, par aucune critique. Fort de sa seule intuition, il trouve ce qui depuis des centaines d'années avait été vainement cherché.

Le troisième exemple est celui de la foi généreuse et de l'espérance surnaturelle. Ce parfait chrétien, ce catholique pratiquant et fidèle, ne semble pas un seul instant accessible à la révolte devant sa terrible épreuve. Cet homme fort, qui n'aura dans sa vie que des paroles d'amour, même pour ses adversaires les plus acharnés, mourra en souriant, fier d'avoir suivi l'enseignement de charité et de miséricorde de Celui en qui il croit, heureux sans vain orgueil

d'avoir apporté à ses semblables l'un des dons les plus précieux qu'il ait été réservé à un homme de faire au malheur de ses semblables.

Donner aux aveugles à la place de cette vue qui, dans la plupart des cas, ne reviendra pas, l'indispensable instrument de contact avec le monde extérieur, le nécessaire outil de travail, le moyen de participer à une vie normale : telle fut l'œuvre de Louis Braille.

Pendant des centaines d'années, les aveugles des pays d'Occident, qui n'étaient cependant pas les plus défavorisés, avaient vécu à peu près en parias, obligés de recourir à des moyens de communication tellement rudimentaires qu'ils empêchaient tout épanouissement de l'esprit, contraints de se satisfaire du monde vivant, mais limité, du son et de la voix.

Cet état d'infériorité, pour pénible qu'il fût, était à la rigueur supportable dans les sociétés primitives, où la pensée s'exprimait sous une forme verbale. Mais il devenait de plus en plus tragique, et pouvait même se transformer en un péril mortel pour l'âme, dans un univers livré tout entier, à la civilisation écrite ; dans un monde technique où le foisonnement, la multiplication des connaissances, la spécialisation accrue, la nécessité d'études sans cesse prolongées et parfois permanentes, rejetaient sans espoir ceux qui ne pouvaient plus se servir de leurs yeux dans les ténèbres de l'esprit aussi bien que du corps.

C'est à ce moment que l'invention décisive de Louis Braille vint enfin rattacher le monde des aveugles au monde des autres hommes.

Invention d'une grande simplicité, et que pourtant nul avant lui n'avait su concevoir. Invention souple et pratique, qu'aucun perfectionnement notable n'est venu transformer

ou révolutionner depuis près d'un siècle. Invention susceptible d'applications multiples, puisque, outre l'écriture proprement dite, Louis Braille sut découvrir et mettre en œuvre une méthode de notation musicale qui devait désormais permettre aux aveugles de se mouvoir dans un univers de sons et de rythmes où jusque-là leur seule mémoire avait pu les soutenir.

Longuement méconnu durant sa vie, comme la plupart des inventeurs de génie ; ignoré du public comme du monde officiel jusqu'au jour de sa mort, qui n'est relatée dans aucun journal, dans aucune notice, dans aucun écrit du temps, Louis Braille est aujourd'hui l'une des gloires de la France.

*Son système de lecture, après avoir été officiellement adopté dans sa patrie en 1878, le fut par tous les grands pays d'Europe, au cours du XIX*e *siècle, puis par les Etats-Unis d'Amérique en 1917. Après la seconde guerre mondiale, la Commission permanente de l'U. N. E. S. C. O. décida l'extension de ce système à huit cents dialectes de tribus africaines, et elle prépare actuellement son introduction dans les difficiles langages orientaux. Cette unification mondiale n'est que la reconnaissance d'un fait : la supériorité incontestable du système Braille sur tous les procédés anciens comme sur toutes les innovations récentes, et sa capacité universelle d'utilisation.*

Nous pouvons y ajouter aujourd'hui ses possibilités d'extension, insoupçonnées de son créateur lui-même, et que les découvertes de la science peuvent utiliser aussi bien que les traditions du plus ancien humanisme.

Des dizaines de milliers d'aveugles, dans plus de soixante-dix nations, utilisent aujourd'hui le système Braille. Aux pays lointains il porte témoignage du génie de la France ;

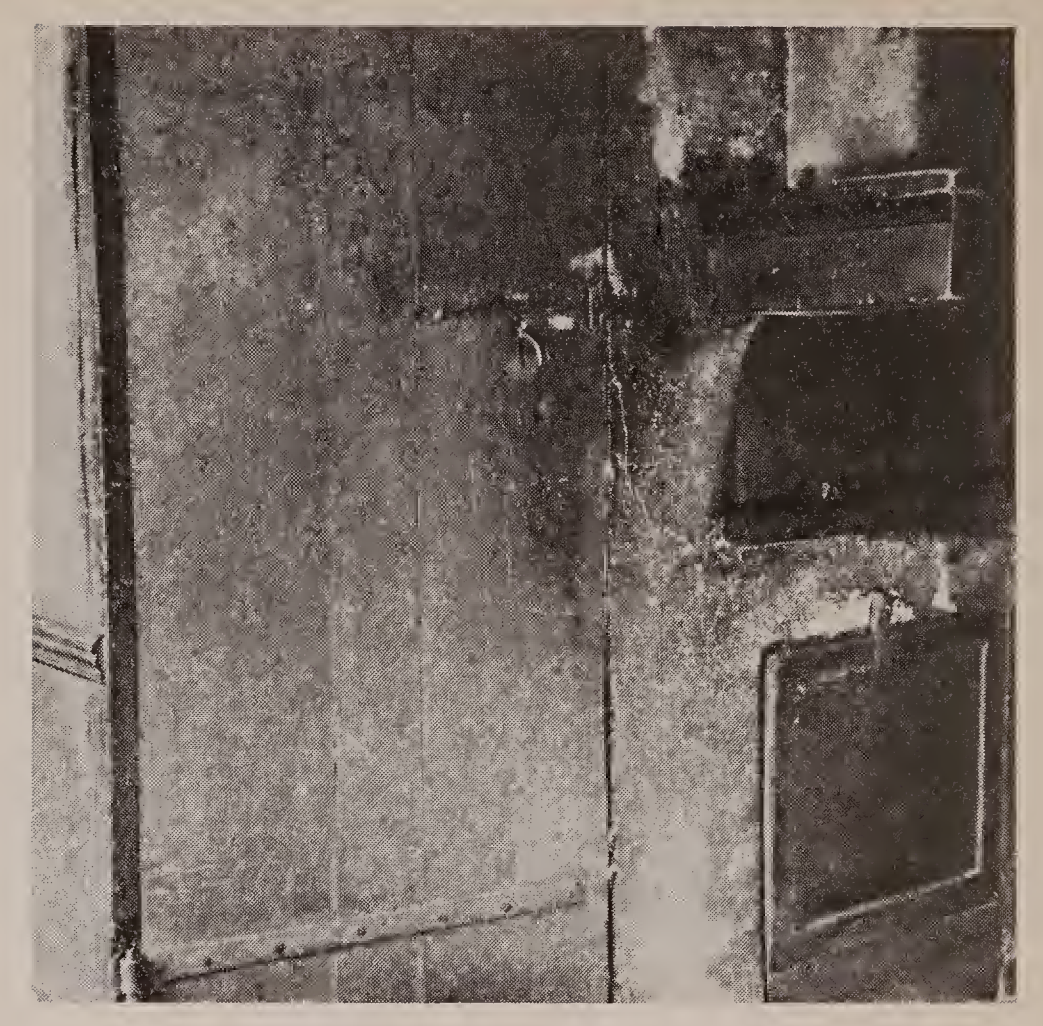
aux régions deshéritées, il rappelle le souvenir d'un grand serviteur de l'humanité. Qu'il soit pour nous tous le symbole de ce que peut un esprit volontaire devant l'adversité, l'exemple de la puissance d'une foi inébranlable, le témoignage de la récompense accordée aux cœurs purs.

Georges BIDAULT.

La maison natale

L'acte de naissance

Intérieur de la maison natale de Louis BRAILLE



La salle commune. - Le four à pain



Dans la cheminée, plaque à feu fleurdelisée

I

Un mariage sous la Révolution

Le 5 novembre 1792, vers onze heures du matin, Pierre Dezeaut, instituteur et sonneur de cloches de la commune de Coupvray, envoyait aux quatre coins du ciel les échos d'un énergique carillon.

On célébrait, ce jour-là, en la petite église paroissiale, illuminée par les cierges et parée des fleurs de l'automne, le mariage de Simon-René Braille, le bourrelier, et de Monique Baron.

Les parents et les amis emplissaient les stalles et la nef. Il y avait Jean Baron, le vigneron, un peu guindé dans son costume de drap noir, les belles-mères Henriette Viret et Geneviève Auville, aux chapeaux enrubannés ; et la famille proche, les Occident, les Triolet, les Lahogue de Coupvray, les Rigaut de Villeneuve-le-Comte. Seul manquait le vieux père Braille enlevé en 1782 par une fiièvre.

Dans le chœur, Monique et Simon, agenouillés, répondaient aux questions du prêtre. Quand vint le moment solennel pour les nouveaux époux de se passer l'anneau,

l'abbé Acrint (1) après avoir rappelé la dispense de Monseigneur Thuin, évêque constitutionnel, qui avait accepté la publication d'un seul ban au lieu de trois (2), commença le petit discours traditionnel. Il parla de ces deux vieilles familles de Coupvray, dont étaient issus les jeunes gens (3), des vertus chrétiennes de ces citoyens. Il passa sous silence l'hommage à la mode, concernant leur « parfait civisme républicain » ; car tout nous pousse à croire que les Braille étaient très attachés à l'Ancien Régime. Puis il bénit leur union...

La noce fut joyeuse. C'était pourtant la Révolution ; mais Coupvray, enfermé dans sa vie rurale, à quarante kilomètres de Paris, ignorait la fièvre révolutionnaire de la capitale. La diligence de Meaux ne passait qu'une fois par semaine ; les informations étaient rares.

---

(1) L'Abbé Acrint arriva à Coupvray au début d'Août 1791, remplaçant l'Abbé Pillon, prêtre réfractaire. Ce dernier prévoyant sans doute les persécutions, avait quitté la paroisse fin Juillet (son dernier acte sur les registres d'Etat Civil date du 23 Juillet 1791). Il se cacha dans les environs et passa le Rhin lors du décret du 26 Août 1792 qui enjoignait aux prêtres insermentés de quitter le royaume « sous les quinze jours ».

L'abbé Acrint, curé constitutionnel, avait prêté le serment de « maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir pour les défendre » le 12 Septembre 1792 devant le conseil municipal de Coupvray. Il fut élu le 11 Décembre officier public (Archives de Coupvray).

⁂

Nous voudrions au début de ce livre, dire notre reconnaissance à Monsieur H. Monnet, maire de Coupvray, qui, en mettant à notre disposition les archives de sa commune, nous a grandement facilité nos recherches, et nous a permis de reconstituer, à travers deux siècles d'histoire locale, le passé de Louis Braille et de sa famille.

---

(2) Registre des actes de la Commune de Coupvray. On ignore les raisons de cette faveur.

(3) On trouve des Baron dans les actes d'Etat Civil à partir de 1606, des Braille à partir de 1767. Simon et Monique avaient respectivement, en 1792, vingt-huit et vingt-trois ans.

Il y avait eu, malgré tout, en septembre, une grosse émotion au pays. Pierre Cyprien Guédon, prêtre du diocèse de Meaux et Maître en théologie, natif de Coupvray, avait été massacré à la prison des Carmes (4). Tout le village s'était indigné de ces procédés barbares qui n'honoraient pas la jeune république.

Le 24 du même mois, soixante soldats de la Garde Nationale d'Indre-et-Loire, commandés par un capitaine-lieutenant se présentaient à la maison communale, et ordonnaient la remise des armes. Le maire, réticent, voulait qu'on lui montrât un ordre écrit. L'officier fièrement répondit : « Qu'il n'avait d'autre ordre que la Loi ! » et fit aussitôt commencer les perquisitions dans tout le village. Celà ne plut guère aux Coupvraisiens qui protestèrent vivement. On trouva, nous dit le rapport, six fusils. vingt couteaux de chasse, six pistolets, cinq sabres et un mousquet (5).

Le 29 septembre, nouvelle indignation de la population. Des troupes cantonnées à Montry, saccagent les vignes sur le territoire de Coupvray (6). Toutes ces vexations ne faisaient qu'amplifier la méfiance envers la République. On gardait ici la nostalgie du pouvoir seigneurial et le souvenir des châtelains était vivant en bien des cœurs (7).

Puis la vie de tous les jours avait repris. La terre, les bêtes créent aux ruraux des impératifs. Valmy et l'arrivée des prisonniers autrichiens avaient fait vibrer la corde patriotique. Les émotions passées, on s'était remis à rire et

---

(4) Archives départementales de Seine-et-Marne. Pierre Cyprien Guédon était né le 26 Août 1743.

(5) Registre des délibérations du Conseil Municipal.

(6) Registre des délibérations du Conseil Municipal.

(7) Après l'émigration du marquis d'Orvilliers, le château avait été séquestré et utilisé pour loger les prisonniers de guerre (Archives départementales).

à chanter comme autrefois. Alors, pourquoi, ce 5 novembre 1792, le souriant défilé qui descendait, mariés en tête, vers le bas du pays, aurait-il pensé que, le même jour, à Paris, Danton réclamait des exécutions, que les Girondins et les Montagnards s'affrontaient à l'Assemblée, et qu'on s'apprêtait à juger le Roi ?

Sur le pas des portes, les amis faisaient des signes affectueux aux jeunes époux. C'étaient aussi des poignées de main, les traditionnelles félicitations : « Beaucoup de bonheur !... Beaucoup d'enfants !... »

Beaucoup d'enfants ? Simon-René et Monique devaient en avoir quatre. Le 6 novembre 1793 naissait Monique-Catherine-Joséphine ; le 19 Ventôse de l'An III, un garçon, Louis-Simon ; le 26 Nivôse de l'An VI, Marie-Céline et le 4 janvier 1809, Louis, vénéré aujourd'hui par tous les aveugles du monde.

II

Simon le bourrelier

C'est un paysage typique de l'Ile-de-France que cette région de collines douces où Coupvray repose, accroché au coteau. Du magnifique château (1) dominant la vallée, l'œil découvre un immense panorama ; à l'est Meaux, agenouillée au pied de sa haute cathédrale ; au nord les plaines de Dammartin-en-Goële ; à l'ouest, la Marne qui s'étire, capricieuse, entre des collines boisées et coule, large, vers Lagny.

Coupvray a gardé le pittoresque d'un petit village d'autrefois et il n'est guère difficile de se reporter un siècle et demi en arrière pour découvrir les lieux où vécut le jeune Louis Braille. Voici, en haut du village, après la ferme

(1) Le passé de Coupvray est lié à la grande histoire par l'illustre famille des Rohan qui habita le château à partir du 17e siècle. Dans cette pléiade de princes, d'évêques, de guerriers, et de conspirateurs que les Rohan fournirent à la France, nous relevons comme seigneurs de Coupvray, les noms de Hercule de Rohan dont la fille devint la fameuse Duchesse de Chevreuse ; le Prince de Guéménée, qui enleva Hortense de Mancini, nièce de Mazarin, et tomba sous la hache du bourreau ; Louis, René, Edouard de Rohan, évêque de Strasbourg, membre de l'Académie Française, et compromis avec Cagliostro dans l'Affaire du Collier...

Mais malgré tous ces noms prestigieux, la véritable gloire de Coupvray, c'est Louis Braille, le fils du bourrelier !

construite dans l'ancienne abbaye des Trinitaires, la petite place et son vieil abreuvoir, l'église et ses épitaphes princières (2) ; voici tout au long de la Grande-Rue Saint-Denis, d'ancestrales maisons aux murs gris, lézardés, aux toits moussus d'où émergent de rustiques mansardes ; voici la Touarte, rue pierreuse, abrupte, qui descend vers le Coupvray-bas ; voici au pied de la colline, la Fréminette, minuscule ruisseau, le vieux lavoir de bois, quelques fermes et plus loin à droite de la route qui serpente vers Lesches, l'autre versant du territoire de Coupvray, bien exposé au sud et où, autrefois, poussait la vigne.

Avec ses quatre foires annuelles, son marché hebdomadaire (3), Coupvray attirait, sous l'ancien régime, par son commerce intense, les habitants de nombreux villages voisins. Cent soixante-dix feux, six cent dix âmes (4), telle était, en ce temps-là, sa population. Un bailli y rendait la justice ; on enregistrait les actes, depuis 1628, chez le notaire ; des médecins, une sage-femme y exerçaient leur art ; une école fondée par les Trinitaires, instruisait gratuitement les enfants pauvres.

En 1809, Coupvray n'avait pas encore perdu les traditions anciennes. Si le bailli et l'école des Trinitaires avaient disparu avec la royauté, si l'on ne versait plus l'impôt au Seigneur de Rohan, mais à M. Baudier Pierre, percepteur, les

---

(2) Celles de Françoise de Laval, décédée le 26 Décembre 1615, « seconde femme du Haut et Puissant Prince, Louis de Rohan, Prince de Guéménée » et de Madeleine de Lenoncour « femme du Haut et Puissant Seigneur Hercule de Rohan, Duc de Montbazon, pair et Grand Veneur de France, laquelle décéda âgée de vingt-six ans, le 28 Août 1602 ». L'église abritait autrefois les tombes de Jean et Etienne Bayart, dits de Citry, Seigneurs de Coupvray, morts en 1305 et 1344 (Bibliothèque nationale).

(3) Archives départementales de Seine-et-Marne.

(4) Ce recensement date de 1829. La population n'avait guère variée depuis 1789.

jeunes, comme autrefois, s'exerçaient chaque dimanche au « noble Jeu de l'Arc » (5). Les registres communaux nous font découvrir les nombreux métiers artisanaux qui prospéraient à cette époque. Le tailleur s'appelait Boury (6), le serrurier Seguin, le cordier Louis Bailly. Rue du Moulin travaillait Leroy, le meunier ; en haut du village, Enfrais, le sabotier, Acat le taillandier et Babin le moutardier ; il y avait Petite Rue Saint-Denis un maréchal-ferrant, Marniesse ; l'un des tisserands habitait Rue aux Chevaux ; le charron dans la Touarte et Simon-René Braille, le bourrelier, Chemin des Buttes, en bas du village...



La famille Braille possédait dans cette petite rue (7), une maison d'habitation, un atelier et plusieurs bâtiments à usage rural (8). La maison d'habitation existe encore. C'est une demeure vétuste aux murs gris où, par endroits, appa-

(5) Tous les registres de cette société sont encore conservés dans les archives de la commune.

(6) Les archives de Coupvray nous ont permis de reconstituer un curieux portrait de ce tailleur d'habit, qui répondait au prénom de Nicolas, avait trente-deux ans, ne mesurait qu'un mètre trois cent quatorze, ne possédait qu'un pied et était pourtant marié, père de deux enfants. Il semble, d'après nos recherches, qu'il habitait la « rue à Braille ».

(7) Elle s'est aussi appelée, autrefois, rue du Château-Gaillard, puis rue de Lagny. Dans un registre de 1831 elle porte le nom de « rue à Braille ». Aujourd'hui rue Louis-Braille.

(8) Recensement des Portes et Fenêtres. Exécution de la loi du 26 Mars 1831 (Archives de Coupvray). La maison natale appartient actuellement à la famille Grappard ; Maison achetée vers 1900 à M. Toupet qui la tenait de Louis-Simon Braille, frère et héritier de Louis Braille (N°s 336, 336 bis, 337 du Plan parcellaire levé en 1824).

raissent les pierres de la construction. Une cour, un petit perron. Quelques marches nous conduisent à une porte de chêne basse. Entrons. Nous sommes dans une grande pièce avec un renfoncement pour loger un lit. Le jour qui pénètre par une fenêtre près de la porte, éclaire faiblement un intérieur d'autrefois où rien, dans la construction, n'a été changé depuis deux siècles. On peut voir encore le four où la famille Braille cuisait le pain ; l'âtre, surmonté de sa longue hotte, où pendait à la crémaillère la grosse marmite de fonte ; l'évier usé, avec son conduit de pierre traversant le mur, pour l'évacuation de l'eau. « Les murs ont été blanchis à une époque dont on n'a plus souvenance, et les années les ont couverts d'une patine mordorée (9) ». Sur la droite une porte mène au grenier.

C'est vers 1750 que Simon Braille, le grand-père de Louis, vint s'installer à Coupvray pour y exercer le métier de bourrelier (10). Quand il mourut, son fils, Simon René, lui succéda. Ce dernier, habile ouvrier, se créa bientôt, dans toute la région, une réputation d'artisan honnête et devint maître bourrelier avant 1791. Titre recherché en ces temps où florissaient les petites industries, unies en corporations, noyaux du système artisanal français. On devait pour obtenir cette distinction exécuter un chef-d'œuvre. Alors, si l'on réussissait, on pouvait embaucher des ouvriers, avoir des apprentis. Le maître avait un point d'honneur à ne livrer que du travail bien fait, à rechercher la perfection dans l'ensemble et le détail (11).

Les affaires marchaient bien et Simon-René Braille nourrissait sans trop de difficultés sa petite famille. Progressivement il avait augmenté son avoir. En plus de ses mai-

---

(9) Funck-Brentano. L'ancien régime.
(10) On trouve un François Auville, bourrelier à Coupvray, en 1719.
(11) Les corporations furent supprimées en 1791.

sons Chemin des Buttes, il possédait sur le territoire de la commune trois hectares de terres et de vignes (12). Il avait une vache (13), de la volaille ; il rentrait du foin pour l'hiver ; la vigne donnait assez de vin pour l'année ; les jardins potagers fournissaient des légumes. C'était la vie simple et saine de la campagne.

Dans sa sécheresse de fiche signalétique, le dossier des Passeports de la commune de Coupvray, nous a laissé un portrait physique, bien incomplet hélas, des parents de Louis Braille. Monique ne mesurait qu'un mètre cinquante-et-un ; elle avait les cheveux chatains, le front bas, le menton pointu, les yeux bleus (14). Simon-René, lui, mesurait un mètre soixante-sept, ses cheveux et ses sourcils étaient chatains, son nez gros, sa bouche moyenne, son menton rond. Il avait quarante-quatre ans en 1809 et était resté homme de l'ancien régime, fidèle aux traditions. « Sa probité et ses habitudes, nous dit Pignier (15), rappelaient les anciens jours ». Nous avions pensé découvrir sa personnalité sous un angle nouveau en recherchant dans les registres municipaux les traces d'une action communale active. Mais Simon-René Braille n'aimait certainement pas se mêler à la vie publique, car on ne trouve son nom dans aucune société. Si le 18 Pluviôse de l'An XII il accepte d'être répartiteur des contributions directes pour l'An XIII (16), si parfois il est présent à la discussion annuelle du bud-

---

(12) Registre cadastral de la commune de Coupvray.

(13) « Réquisition pendant l'occupation russe de 1814 » (Archives de Coupvray). Un petit bâtiment, face à la porte d'entrée de la maison, servait d'étable. Quant à l'atelier il se trouvait de l'autre côté de la rue (N°s 334 et 668 du Plan parcellaire levé en 1824).

(14) Le passeport précise : « Ne sait signer ». Monique Braille se rendait à Charleville.

(15) Pignier fut directeur de l'Institution des Jeunes Aveugles de 1821 à 1840.

(16) Archives de Coupvray.

get (17), ce n'est pas sans doute que ces rôles lui plaisent, mais il ne sait refuser à ses bons amis Simon Occident et René Coquelet, si dévoués tous deux aux intérêts de la commune.

Il devait même être, sinon hostile au progrès, du moins assez méfiant sur les bienfaits des inventions nouvelles. Quand en 1816, une épidémie de petite vérole se met à ravager la commune, il n'accepte pas, ni pour lui ni pour sa famille de se laisser vacciner (18). Il est vrai que bon nombre de Coupvraisiens ne voulaient pas connaître le docteur Jannin et ses piqûres. La petite famille du bourrelier passa malgré tout, sans accident, le cap difficile. Mais n'anticipons pas !

---

(17) Registre des délibérations du Conseil Municipal. Assemblée du 25 Mai 1823. Discussion du Budget 14 Septembre 1826. Session ordinaire de 1828. Session du 24 Mai 1830. (Simon-René Braille assiste à ces séances avec les propriétaires les plus imposés de la commune). Aux élections de l'An IX il avait obtenu, sans s'être présenté, onze voix sur cent vingt sept votants (Archives de Coupvray).

(18) « Etat nominatif des individus de tout âge et de tout sexe qui n'ont pas eu la petite vérole et n'ont pas été vaccinés » (Archives de Coupvray).

Nous trouvons dans cette liste deux Braille. L'un sans prénom, domicilié à Chelles. Sans doute le fils ou petit-fils de ce Braille dont C. Torchet parle dans son *Histoire de l'Abbaye Royale de Chelles*. Tome II, pages 279 et 283, et qui était conseiller municipal de cette commune en 1794. L'autre, Marie Braille, tante de Louis, habitant Coupvray, née le 20 Juillet 1768. Elle avait été baptisée par Cyprien Guédon, prêtre massacré à la prison des Carmes (Registre d'Etat Civil).

III

Les jeunes années

Le 4 janvier 1809 fut pour cette famille « un jour de bonheur » (1). Les parents pourtant n'étaient plus très jeunes ; mais Simon-René Braille disait fièrement que ce nouvel enfant qui allait naître serait « son compagnon de vieillesse »(2).

C'était l'hiver. Depuis le soir, harcelée par les douleurs, Monique, impatiente, appelait la délivrance. La sage-femme du pays, Marguerite Parivel (3), l'assistait. On avait envoyé les enfants coucher chez les Simonnet, vignerons, amis de la famille, qui habitaient rue Maupas, en haut du village. Dans un coin de la pièce, le père, anxieux, attendait.

A quatre heures du matin, naquit un petit être chétif, aux chairs flasques et ridées, et l'on crut quelques temps qu'il ne vivrait pas (4). Pourtant le lendemain, M[e] Molin, notaire et premier adjoint de la commune, écrivait sur le registre d'Etat Civil :

« L'an mil huit cent neuf, le cinq Janvier, dix heures du

---

(1) Coltat : Notice historique sur Louis Braille (1853). Il fut l'élève, puis l'ami de Braille.
(2) Coltat.
(3) Archives de Coupvray.
(4) Louis Braille, enfant resta d'ailleurs très faible de constitution.

matin, par devant nous Adjoint au Maire de la commune de Coupvray, faisant les fonctions d'officier de l'Etat Civil de ladite commune, en l'absence du maire, est comparu Simon-René Braille, âgé de quarante-quatre ans, bourrelier, demeurant à Coupvray, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le jour d'hier quatre heures du matin, de lui déclarant et de Monique Baron son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Louis. Lesdites déclarations et présentations faites en présence de René Coquelet (5) âgé de quarante-cinq ans, marchand épicier, et Mathieu Simonnet, âgé de quarante-neuf ans, vigneron, tous deux demeurant audit Coupvray et ont, le père et témoins, signé avec Nous le présent acte après que lecture leur en a été faite » (6).

Trois jours plus tard, on baptisait l'enfant. C'était la coutume autrefois dans ces villages où le manque de soins et d'hygiène favorisait la mortalité infantile. La famille Braille elle-même, (les registres communaux le prouvent) avait été marquée par de très précoces décès, et dans cette maison chrétienne on ne voulait pas attendre.

L'abbé Pillon, qui depuis le Concordat, en 1803, avait réintégré sa cure de Coupvray (7), baptisa le nouveau-né. Nous avons peu de détails sur la cérémonie. L'acte de baptême nous apprend que c'est un cultivateur de la paroisse de Chalifert (8) qui fut parrain ; il s'appelait Louis-Fran-

---

(5) Il habitait rue Maupas (Plan de la Place de la Fontaine en 1817).

(6) Extrait du registre de l'Etat Civil An XIII à 1818. Monsieur d'Orvilliers était maire de la commune en 1809 et Jean Baron, le grand-père maternel de Louis, conseiller municipal.

(7) Le 28 Germinal, An XI, l'abbé Pillon était invité à se rendre à Meaux pour donner le serment prescrit par la Convention passée entre le pape et le gouvernement français (Archives de Coupvray).

(8) Hameau à quelques kilomètres à l'ouest de Coupvray.

çois-André Michel. La marraine répondait au nom de Geneviève Boulingre ; elle habitait Jablines (9). Une autre signature nous a intrigué un moment. Qui était ce M. Petit ? Tout simplement l'instituteur de la commune, qui devait, outre ses attributions scolaires, faire les services de l'église, sonner l'Angélus, remonter l'horloge et porter chaque dimanche l'eau bénite dans les maisons (10).

***

Les jours, les mois passèrent : l'enfant grandissait, commençait à marcher. Entre son père et sa mère, dans la pièce commune où traînait l'odeur âcre du cuir, encore mal assuré sur ses jambes, il tentait ses premiers pas. Quand il faisait beau, il jouait dehors, sur l'herbe de la cour, et, par la fenêtre ouverte, le père en travaillant, surveillait l'enfant. C'était le merveilleux du premier âge et l'on s'imagine le babillage du petit garçon. Son esprit déjà en éveil, portait la marque de cette intelligence que le temps devait consacrer. L'enfant, comme tous les enfants, ouvrait sur le monde, sur chaque chose, de grands yeux étonnés, ces yeux qui devaient se fermer si vite.

L'année 1811 fut extrêmement mauvaise, les récoltes faibles et Coupvray, comme tous les villages de campagne, subit un dur hiver. Le bourrelier est tributaire du paysan. Les commandes d'articles neufs se firent rares. Et Simon-René Braille dut se contenter d'exécuter des réparations

---

(9) Hameau à quelques kilomètres au nord de Coupvray.

(10) Le conseil municipal dans sa séance du 25 Octobre 1808, avait demandé le remplacement de l'instituteur démissionnaire. « Parmi les divers prétendants, il n'en est point dont la moralité et les capacités puissent inspirer plus de confiance » écrit le rapporteur en parlant de Jean Petit.

indispensables : des harnais, des sangles, des brides à revi-ser, tous ces travaux du cuir qui ne rapportent guère. Mais les réserves permettaient à la petite famille d'attendre les beaux jours et les premières récoltes.

Pourtant, au mois de juin, il y avait tant de malheureux dans la commune, que la municipalité décida d'organiser des collectes. Le Marquis d'Orvilliers offrit des légumes pour plusieurs mois, et installa à son compte un four à bois où l'on cuisait chaque jour le pain des indigents. On quêta chez les moins malheureux. Simon-René Braille en juin, juillet et août donna sa modeste obole (11). Si la vie n'était pas tous les jours facile, il y avait, pour ensoleiller la mai-son, le petit Louis qui savait de ses gestes gauches, de ses parole hésitantes, ramener les sourires sur les visages.



Maintenant l'enfant a trois ans. Il marche, court, s'amuse dans la maison. Peu à peu il se familiarise avec tous les faits journaliers et l'atelier de son père devient vite pour lui un monde attirant. Tant de choses excitent sa curiosité, tant de choses rangées, alignées ou traînant sur l'établi. Il y a les alènes affilées, les tranchets coupants comme des rasoirs.

La petite fille qui regarde, attentive, sa maman tailler de jolies robes désire vivement se servir de ses ciseaux ; le jeune Braille, lui, ne souhaite qu'une seule chose, travailler avec les mystérieux outils de son père. On lui a bien inter-dit de s'approcher de l'établi ; mais la tentation est si forte !

---

(11) Archives de Coupvray.

Un jour, profitant d'une brève absence de ses parents, il s'empare d'un tranchet. Le soleil, par la fenêtre, joue et fait briller la lame. L'enfant saisit un morceau de cuir et l'attaque ; ses mains, encore trop potelées pour être habiles, se crispent ; le cuir résiste, puis cède ; la lame pénètre lentement, découpe. Tout à coup, elle glisse, et, violemment, plonge dans l'œil de l'enfant ; la douleur est si vive que Louis se met à crier ; le sang coule à flots sur son visage.

Les parents qui ont entendu les cris, accourent affolés ; les pleurs de Louis redoublent. Mme Boury, Mme Hurault, sortent sur le pas de leur porte, s'inquiètent, s'approchent. Simon-René Braille a pris l'enfant sur ses genoux ; il a demandé du linge blanc, de l'eau fraîche et il tamponne l'œil meurtri ; sur le petit visage le sang se mêle aux larmes. Une vieille du pays qui possédait, disait-on, des secrets pour guérir, apporte de l'eau de lys. On prépare une compresse, on l'applique, et comme par miracle le sang s'arrête de couler (12).



Un petit livre intitulé « Médecine Populaire, par le Docteur Léopold Turck, ancien constituant » et édité vers cette

---

(12) Nous avons découvert dans les archives de Coupvray un document manuscrit intitulé : « Etat des aveugles dans la commune de Coupvray en 1831 » où nous lisons en ce qui concerne Louis Braille : « Il a perdu la vue à l'âge de quatre ou cinq ans, etc... ». Cette feuille a été sans doute écrite par le Maire sans consulter la famille ; car tant d'imprécision pour dater un événement si grave, semble impossible de la part de ses proches.

Nous avons situé l'accident en 1812. Louis a alors trois ans. Cet âge est unanimement accepté par tous ses biographes. Nous pourrons donc en déduire, tenant compte du document cité plus haut, que l'enfant perdit la vue environ un an et demi après l'accident.

époque, nous renseigne sur les soins apportés, en ce temps-là, aux blessures des yeux.

« On empêchera la lumière de pénétrer dans la chambre, et l'on recouvrira l'œil de compresses trempées dans l'eau froide. Les saignées du bras, les applications de sangsues autour de l'œil blessé, la diète et le calomel à l'intérieur, sont les moyens habituellement employés dans ce cas et dans tous ceux où l'œil a reçu une blessure un peu forte. »

Et le Docteur Léopold Turck termine en conseillant vivement de consulter un médecin. Il ne fait aucun doute que les parents demandèrent à l'un des praticiens de Coupvray de se rendre au chevet du petit blessé (13). Mais les thérapeutiques ordonnées, insuffisantes en elles-mêmes, ne pouvaient rien contre une blessure profonde (14). Une conjonctivite se déclara. L'œil prit une teinte rouge, et les paupières enflammées, bleuirent comme sous l'effet d'un coup. A ce stade, une hygiène sérieuse aurait pu sauver la vue de l'enfant. Pourtant aucun soin positif ne vint enrayer ce foyer microbien, et ce fut l'ophtalmie purulente.

Le dénouement approchait. Par le contact des mains, l'autre œil fut contaminé, et un voile s'étendit, chaque jour plus trouble, plus noir. L'enfant commença par buter sur toute chose, par ne plus distinguer que l'emplacement de la fenêtre ; puis une nuit débuta qui ne devait avoir de fin.

---

(13) Etait-ce Théodore-Ménard Machuré, maître en chirurgie, Sintex, Delaisle ou Préfosse Catherine, officiers de santé, demeurant à Coupvray ? Nous ne pouvons rien affirmer.

(Extrait de la « Liste générale des docteurs en médecine, en chirurgie, en pharmacie et officiers de santé, sage-femmes et herboristes établis dans le département de Seine-et-Marne, dressé en exécution de l'article 26 de la loi du 19 Ventôse An XI ». Archives de Coupvray.)

(14) De nos jours, des injections de pénicilline auraient peut-être permis de sauver l'autre œil, sinon les deux.

Il fixa dès lors d'un regard vide. Son visage, barré sous les sourcils de marbrures violettes, prit une expression misérable.

Louis Braille était aveugle.

⁂

La famille essaya tout. On se rendit à l'Hospice de Meaux consulter un médecin-oculiste (15). Peine perdue, l'infection généralisée avait détruit les cornées. Il n'y avait plus rien à espérer.

L'enfant ne comprenait pas. Ce monde plein de choses attrayantes, cette vie tout autour de lui, ces oiseaux dont il entendait les chants, qui donc les lui avait dérobés ? Qui l'avait enfermé dans ce cabinet noir ? Dans son jeune esprit cette nuit était liée au tranchet luisant de son père. Pour le reste il ne saisissait pas !

Qui pourra nous dire les pensées du petit Louis Braille ? A peine venait-il de connaître les beautés des paysages de son Ile-de-France natale, qu'il était condamné à ne plus les voir. Certes il était trop jeune pour comprendre que beaucoup de choses désormais garderaient un secret impénétrable. Il ignorait encore que, dans la campagne, lorsqu'il entendrait une eau couler, jamais il ne saurait sa limpidité.

---

(15) Il y avait autrefois à Coupvray une maladrerie qui fut rattachée à l'Hospice de Meaux par édit du roi en date du 26 Mars 1695. A charge pour l'Hospice de Meaux de soigner gratuitement les malades et blessés de la commune de Coupvray.

(Mémoires constatant les droits de la commune de Coupvray contre l'Hospice de Meaux par Jules Bénard, 15 Février 1883) Archives communales.

*
**

Les registres communaux nous apprennent que l'année suivante, le 3 juin 1813, la sœur aînée de Louis Braille, Monique-Catherine se mariait. Elle épousait Jean-François Carron, dont l'un des parents, soldat de la 27e demi-brigade d'infanterie de l'armée du Rhin était mort en 1803 à Strasbourg des suites de ses blessures (16). Le jeune couple alla habiter rue du Moulin (17), et le petit aveugle perdit ainsi sa grande sœur, celle qui, tous les midis, l'emmenait à la Fréminette chercher de l'eau et, tout en marchant, lui racontait des histoires...

*
**

Au début de janvier 1814, une nouvelle qui semblait impossible, se répandit brusquement dans Coupvray. La Grande Armée, celle d'Austerlitz et de Wagram, avait franchi le Rhin et refluait en désordre vers Paris.

Les archives de la commune nous permettent de suivre, à travers les ordres de réquisition et les arrêtés préfectoraux, cette bataille de France et l'avance des troupes alliées.

---

(16) Registre des actes d'Etat Civil de la commune de Coupvray.

(17) Registre cadastral. Le père de Jean François, Jean-Louis Carron vigneron à Coupvray, habitait, en bas de la Touarte, une propriété occupée aujourd'hui par M. Faure, fermier.

Napoléon qui essaie de réorganiser son armée puise, brutalement, dans les dernières ressources nationales et pressure les campagnes de demandes impérieuses. Le 2 janvier 1814, Coupvray fournit pour les troupes cent hectolitres d'avoine ; le 23 janvier quarante-huit hectolitres ; le 28 janvier douze cents bottes de foin. On reçoit l'ordre de mener huit vaches à Coulommiers. Le 8 février, Acat, le boulanger, prépare sept cent six livres de pain pour la Grande Armée. On réquisitionne les juments « en conséquence des ordres de l'Empereur donnés à Montereau le 20 février dernier ».

Pendant ce temps, rééditant les exploits de sa campagne d'Italie, avec une poignée d'hommes, Napoléon harcèle les armées ennemies et les bat à Champaubert et Montmirail. A Coupvray on continue à se saigner pour la troupe. En un mois, douze vaches sont réquisitionnées. Chaque habitant paie sa contribution. C'est ainsi que les listes des répartitions nous apprennent que la campagne de France coûta à Simon-René Braille, seize francs Napoléon.

Le 25 mars, les maréchaux Mortier et Marmont, battus à Fère-Champenoise, ouvrent à l'ennemi la route de Paris et par les plaines de la Brie les troupes de Blücher déferlent vers la capitale. Elles y arrivent le 31 mars.

Un mois durant, Coupvray sera libéré de toute servitude. La dernière réquisition française est du 19 mars, et il faudra attendre le 14 avril, date où les grenadiers du général russe Pernosky font leur entrée dans la commune, pour que commence la nouvelle série des réquisitions. Foin, avoine, vaches, chevaux, tout disparaît pour satisfaire les désirs grandissants de l'occupant. Simon-René Braille doit livrer sa vache et la mener à Claye où a lieu un gros passage de

---

(18) Archives de Coupvray.

troupe (18). On l'oblige à loger des soldats prussiens (19). Comme tous, il subit, stoïquement, sa part de misères.

Après les Russes, de l'infanterie bavaroise arrive à Coupvray, puis de nouveau des cuirassiers russes. Le commandant allié de Lagny impose encore la commune. Un passage de huit mille Prussiens est prévu à Claye. Par ordre du général Bulow, Coupvray doit fournir six voitures à deux colliers.

On voudra bien nous excuser d'avoir négligé quelques instants notre sujet ; mais nous croyons qu'il était nécessaire de remettre dans cette ambiance guerrière, qui a marqué une partie de son enfance, notre petit aveugle de cinq ans, l'esprit travaillé par les graves conversations des aînés, intrigué par ces voix inconnues qui hantent sa maison, apeuré sans doute en écoutant, chaque jour, le pavé de la rue sonner, pendant de longues heures, au passage des régiments ennemis...



L'abbé Pillon, le vieux prêtre qui avait baptisé l'enfant, mourut à Coupvray le 12 février 1815. L'évêché, le 1er mars,

---

(19) « Tableau contenant la liste des habitants ayant logé des troupes prussiennes ». Braille Simon-René, 74 jours de logement (8 Mai 1816). Archives de Coupvray. Victor Duruy écrit dans son *Histoire Populaire Contemporaine* : « Quel autre nom donner que celui de pillards à ces garnisaires qui se regardaient comme chez eux, prenaient les meilleures chambres, faisaient du feu avec les meubles, consommaient les provisions, vidaient les caves, se faisaient brutalement servir par les maîtres de maison et n'épargnaient même pas les coups, quand ils n'avaient affaire qu'à des femmes où à des gens incapables de se défendre ».

nommait un nouveau curé, l'abbé Jacques Palluy. C'est en visitant ses paroissiens, que ce dernier, quelques jours plus tard, fit la connaissance de la famille Braille et se lia bien vite d'amitié avec elle. L'abbé Palluy, instruit et intelligent (20) comprenait le peuple. Il apprécia aussitôt les saines qualités de ces travailleurs et s'intéressa au petit aveugle. On lui raconta l'accident et, interrogeant l'enfant, il comprit à ses réponses, toute l'ampleur de cette jeune intelligence qui s'éveillait dans la nuit.

Grâce à l'abbé Palluy, Louis Braille vint, petit à petit, à la connaissance des choses. Son caractère curieux, enquêteur, continua à se développer. Il renoua avec le monde, se lia de nouveau avec ce qu'il avait connu.

Dans le bureau du vieux presbytère, près de l'église, où l'été, assis sous les arbres du jardin, l'abbé Palluy instruisait l'enfant. Il lui donna très tôt un sens chrétien qui ne devait plus le quitter. Tout au long de sa vie, nous retrouverons la marque de ce christianisme, de la plus belle part du christianisme, celle qui se traduit par ces trois mots : charité, bonté, humilité !...



Les suites de l'occupation ennemie ne tardèrent pas à se faire sentir dans la commune où Prussiens et Russes avaient

(20) L'Abbé Palluy était né à Lyon en 1765. Avant d'être nommé à Coupvray il avait été curé bénédictin de l'Abbaye de Cluny. Il existe de lui un portrait in-4°, lithographié par Leclerc (Archives départementales).

apporté la misère (21). La sous-alimentation engendra bientôt la maladie et au début de l'année 1816, la petite vérole fit son apparition. On prescrivit aussitôt des mesures énergiques pour enrayer l'épidémie ; mais les vaccinations ordonnées par la sous-préfecture ne reçurent pas un accueil très favorable, et le terrible fléau fit, chez les irréductibles, de nombreuses victimes (22).

Les spoliés, tous ceux qui avaient subi des dommages du fait de l'occupation, réclamaient des indemnités. Au mois de mars Louis XVIII et la famille royale, offrirent onze millions de francs aux départements envahis pour satisfaire les réclamations (23). Le 8 mai 1816, Simon-René Braille recevait, en indemnité compensatrice, cinqante-sept francs cinquante-sept pour avoir logé des Prussiens (24). Bien maigre compensation !

Chez le bourrelier, la vie reprenait progressivement son

---

(21) « ... qui pourra évaluer les maraudes et les vols des soldats et des officiers, les granges incendiées, les moissons perdues, les tonneaux éventrés, les plaines rendues incultes pour des années, les édifices dégradés ou abattus, les arsenaux, les magasins d'habillement et d'approvisionnements, pillés, saccagés, les édifices du culte transformés en écuries par les Cosaques, les chevaux enlevés à l'agriculture ? » interroge Victor Duruy dans son *Histoire Populaire Contemporaine*.

(22) Nous avons dit plus haut que Simon-René Braille avait refusé de faire vacciner ses enfants. Il prenait là une bien grave responsabilité, car cette maladie a parfois de funestes conséquences. Léopold Turk dans sa *Médecine Populaire* est très sévère pour les parents réfractaires à la vaccination : « Le père de famille qui par incurie, ou par sots préjugés, ne fait pas vacciner ses enfants, les expose dans les cas les plus heureux, à être défigurés à jamais ; il les expose encore à devenir aveugle et à une chance de mort sur douze » ! On ne comprenait pas, en ce temps là, tant la chose paraissait impossible, qu'en inoculant de la vaccine, maladie éruptive de la vache, on puisse préserver de la petite vérole.

(23) Archives de Coupvray.

(24) « Tableau contenant la liste des habitants ayant logé des troupes prussiennes ». Archives de Coupvray.

cours normal. Les enfants grandissaient ; Louis-Simon qui avait épousé le 25 septembre 1815 Virginie Cotte, fille d'un vigneron de Lesches (25), aidait son père pour les travaux des champs ; il labourait, fanait, taillait les vignes.

Le jour des vendanges prenait à Coupvray le caractère d'une solennité. Le Conseil municipal en fixait la date et l'on publiait le ban des vendanges. « Considérant que la plupart des raisins sont murs et que la saison étant avancée, on pourrait craindre qu'il ne vint la gelée... Arrêtons à l'unanimité, etc... » Puis venait, un mois plus tard, le grapillage, coutume charitable, qui permettait aux pauvres la cueillette des raisins oubliés.

Avec son hectare de vignes, la famille Braille ne chômait pas. Jean-François Carron et Monique-Catherine, sa femme, venaient s'associer aux efforts de tous. Que faisait notre jeune aveugle en ce jour d'effervescence ? Sans doute aidait-il, dans la mesure de ses moyens, à de petits travaux faciles; car ses parents, soucieux de toujours occuper son esprit, ne le laissaient jamais inactif.

*
**

La misère continuait à sévir dans la commune ; vieillards, infirmes, femmes, enfants en étaient les innocentes victimes. La commission de bienfaisance réunie le 1er décembre 1816, dénombra soixante-douze personnes à secourir de toute urgence ; une liste des « individus en état de

---

(25) Il avait passé son Conseil de Révision avec les conscrits de 1815, mais on ne trouve pas son nom dans la liste de ceux qui doivent se rendre à Melun, le 30 Avril, pour partir aux armées. Avait-il tiré un bon numéro ou bien était-il réformé ? « L'état militaire de la commune en 1815 », ne le précise pas (Archives de Coupvray).

travailler et qui ont le plus grand besoin d'être occupés » fut établie ce jour-là. M. d'Orvilliers, sollicité, accepta de fournir dans son immense domaine, du travail pour cinquante-et-une personnes. Parallèlement, une souscription fut ouverte parmi les notables et les artisans du pays. On évalua les possibilités de chacun. « Simon-René Braille, propriétaire bourrelier, doit donner trois francs » affirme le « tableau des habitants en état de souscrire pour trois mois ». Mais Simon ne donnera que, un franc le premier mois, rien le deuxième et quatre francs le dernier.. Il est vrai que la commission avait, sans doute, surestimé les possibilités des souscripteurs afin de stimuler leur charité (26).



En 1816, le Conseil municipal de Coupvray procéda par concours au remplacement de l'instituteur décédé. La candidature de Antoine Bécheret fut retenue. Ecoutons le chroniqueur : « Le Conseil municipal après avoir examiné les trois sujets qui se sont présentés pour remplir cette place, a déclaré que le sieur Antoine Bécheret, âgé de vingt-et-un an et demi, lui paraissait le plus instruit des trois. Il a justifié de certificats de bonne vie, mœurs et catholicité. Il devra instruire les enfants sur la religion catholique, la lecture, l'écriture, le calcul et donnera l'instruction à dix enfants pauvres de la paroisse » (27). Dès que Antoine

(26) Archives de Coupvray. En consultant ces listes et en examinant les dons de chacun, on peut évaluer, approximativement, le rapport des fortunes. Au troisième versement, Simon-René Braille donne quatre francs, l'abbé Palluy quinze francs, Monsieur d'Orvilliers deux cents francs.

(27) Monographie de l'Instituteur Darche (1888).

Bécheret fut installé, l'abbé Palluy lui demanda d'instruire le petit Louis Braille. Et ce furent pour l'enfant deux années studieuses où il écouta docilement le maître. Un écolier du voisinage venait le chercher à la maison. Ils montaient ensemble la Touarte, se tenant par la main, jusqu'à l'école en haut du village. Et là l'enfant aveugle récitait les leçons entendues la veille, émerveillait le maître par ses étonnantes facultés.

Antoine Bécheret était bien placé pour étudier son jeune élève. Il le découvrait réfléchi, et d'une intelligence supérieure. L'enfant déroutait par ses réponses tour à tour pertinentes et plaisantes ; car malgré la nuit où il était plongé, Louis Braille se révélait souriant et gai. C'est un trait essentiel de son caractère dont nous aurons l'occasion de reparler.

⁂

L'abbé Palluy pensa alors à l'avenir de l'enfant. Qu'allait-il devenir, adulte ? Resterait-il au village, impuissant à se créer une situation, à la charge de ses vieux parents ?

Un événement que nous devons signaler et qui prit, à Coupvray, l'ampleur d'une révolte contre les autorités, hâta, sans doute le départ de Louis Braille. Cette année-là, en effet, par ordre de la Préfecture, on expérimenta dans quelques écoles du département un nouveau système d'enseignement, dit « enseignement mutuel ». La formule semblait, au premier abord, d'un grand intérêt, puisque c'était les élèves eux-mêmes qui s'instruisaient les uns les autres, créant ainsi dans l'école un courant d'émulation et de recherches, excellent stimulant pour les études. Mais cette méthode ne résistait pas à un examen approfondi et Antoine Bécheret en découvrit bientôt les graves défauts : le rôle

pédagogique du maître était très diminué, et l'absence des jeunes moniteurs pris, l'été, par les travaux des champs, ne pouvait assurer une continuité certaine dans l'enseignement.

Aussi, Antoine Bécheret, refusa-t-il d'adopter ce système, et en avisa le maire de Coupvray. Ce dernier écrivit le 12 mars 1817 au Préfet : « J'ai interdit à Antoine Bécheret d'exercer et lui ai imposé de se rendre à l'Ecole d'Enseignement Mutuel de Melun... » Devant ces menaces, l'instituteur, pour ne pas perdre sa place, dut céder, et se rendit à Melun.

De retour, au mois de février 1818, il commença à Coupvray l'Enseignement Mutuel et, si nous en croyons les rapports conservés dans le dossier, « Instruction Publique », les résultats s'annoncèrent satisfaisants. Mais la population, influencée par l'abbé Palluy, ne marqua aucun enthousiasme pour la nouvelle méthode et, dès le mois d'août 1818, plusieurs élèves quittèrent l'école de Coupvray pour celle de Lesches où l'on recevait l'enseignement d'autrefois (28). Ce fut sans doute pour s'associer à ce mouvement que les parents de Louis Braille demandèrent à l'abbé Palluy de trouver une solution qui puisse concilier leurs sentiments anti-mutuellistes et la cécité de leur fils. En novembre 1818, le jeune aveugle est toujours sur la liste des élèves de première classe. Mais l'abbé Palluy commence ses recherches, enquête, interroge ses relations. Charitable et tenace, il découvrira bientôt une voie nouvelle où Louis Braille va engager tout son avenir.

Antoine Bécheret au cours de ses études à Paris, avait

---

(28) « L'abbé Palluy s'est permis de dire que l'école était antichrétienne et qu'elle ressemblait à une comédie » note le Maire dans un rapport. En vingt mois, quatorze élèves quitteront l'école de Coupvray (Archives de Coupvray).

entendu parler d'une Institution qui recevait les jeunes aveugles. L'abbé Palluy, intéressé, s'informa auprès de M. d'Orvilliers, le châtelain, qui habitait depuis de nombreuses années la somptueuse demeure des Rohan (29). C'était un homme de soixante ans, de grande taille, les cheveux et les sourcils bruns ; son visage ovale, au menton rond, s'encadrait dans une barbe brune qui essayait de dissimuler les marques que la petite vérole avait burinées sur ses joues (30).

On ne comptait plus les bienfaits de cet homme généreux. Bien souvent l'abbé lui présentait des cas précis de misères à soulager, et comme M. d'Orvilliers était bon, jamais il ne repoussait ces requêtes.

D'ailleurs, le visage du petit Louis Braille ne lui était pas inconnu. Il avait remarqué ce jeune aveugle qui venait le dimanche à la messe, accompagné de sa grande sœur. C'est donc plein d'attention que le Marquis écouta l'abbé.

M. d'Orvilliers se souvenait, en effet, avoir rencontré autrefois, vers 1786, un certain Valentin Haüy à la cour de Versailles. Il se rappelait même très bien qu'un soir de Noël, devant le Roi et la Reine, ce M. Haüy avait émerveillé la noble assistance en lui présentant des jeunes aveugles, instruits suivant ses principes et qui, avec une facilité étonnante, travaillaient, comptaient, et surtout lisaient, grâce à un ingénieux système de son invention. M. d'Orvilliers

---

(29) Monsieur le Marquis d'Orvilliers avait acheté le château à Louis-René-Edouard de Rohan le 23 Juin 1791. Nommé Maire de Coupvray sous l'Empire, il avait démissionné en 1813 et depuis vivait retiré, s'occupant d'agriculture. (Th. Lhuillier. *Notice historique sur Coupvray,* Meaux 1887).

Il est intéressant de signaler que Louis-René-Edouard de Rohan était Supérieur Général des Quinze-Vingt (Hospice pour aveugles) avant la Révolution (Archives nationales).

(30) Police Générale de l'Empire. — Passeport pour l'intérieur. (Archives de Coupvray).

avait encouragé Valentin Haüy, en souscrivant aux projets de ce bienfaiteur des aveugles et, comme le Roi, la Reine et les autres courtisans, il avait versé une somme assez importante pour la fondation d'une Institution. L'abbé Palluy, à ce moment de la conversation, émit l'idée que, peut-être, Monsieur le Marquis pourrait écrire au directeur de cette maison en lui demandant de recevoir leur jeune protégé. M. d'Orvilliers accepta (31).



L'abbé Palluy alla ensuite trouver les parents. Dans un coin de la pièce, le jeune Louis confectionnait des franges multicolores que le père ensuite accrochait aux harnais. L'abbé parla :

— Voulez-vous faire instruire votre enfant ? Lui faire apprendre un métier ?

Bien sûr que les parents voulaient ! Mais ils ne voyaient pas comment réaliser ces magnifiques projets. Alors l'abbé s'expliqua.

On ne s'enthousiasme guère à la campagne. On y est réfléchi, pondéré, et l'on veut connaître le fond des choses avant de s'engager. C'est pourquoi un biographe de Louis

---

(31) Malgré le silence des biographes sur les circonstances qui permirent à Louis Braille d'entrer à l'Institution Royale des Jeunes Aveugles, nous n'avons aucun doute de l'influence de l'abbé Palluy, de M. d'Orvilliers et d'Antoine Becheret. Ils étaient les notabilités les plus marquantes à cette époque, les mieux informées, les plus instruites, les plus dévouées à soulager les misères ; les plus proches aussi des convictions religieuses et politiques des parents. Il ne faut pas chercher autre part ceux qui orientèrent le destin de Louis Braille. C'est pourquoi nous n'avons eu aucun scrupule à expliquer les faits en y intégrant ces trois personnages historiques.

Braille nous dit que les parents acceptèrent « après s'être assurés, à diverses reprises, que celà serait avantageux pour leur fils » (32).

Mais quand ils furent certains que Louis serait très heureux dans cet établissement, qu'il s'y ferait des camarades, que des professeurs l'instruiraient sur les lettres, les sciences et les arts, qu'on lui apprendrait un travail manuel, leur joie ne connut plus de bornes, et ils firent mille projets pour l'avenir de leur enfant.

⁂

Quelques jours plus tard, les parents recevaient une lettre du Dr Guillié, directeur de l'Institution Royale des Jeunes Aveugles. Le conseil de l'école réuni le 15 janvier, avait statué favorablement sur la demande d'admission du jeune Louis Braille, accordé à l'enfant une bourse d'études (33) et fixé son entrée au 15 février 1819.



Le 15 février au matin, la diligence de Meaux emmenait vers Paris le petit aveugle et son père. Dans l'encadrement de la portière, l'Ile-de-France défilait et la campagne était

(32) Pignier : « Notice Historique sur trois professeurs aveugles de l'Institution. »

(33) Nous avons cherché en vain aux Archives Nationales le nom de celui qui finança les études de Louis Braille. Tout nous porte à croire que ce fut le marquis d'Orvilliers.

blanche sous le gel. A Lagny, on s'arrêta à l'Hôtel de l'Ours, à Chelles à l'Ecu de France. Quelques voyageurs montèrent. Puis ce fut Nogent. L'enfant interrogeait son père. Son intelligence intuitive recréait les paysages que Simon, fidèlement, lui décrivait. Prisonnier de l'ombre, c'étaient de brèves lumières dans sa nuit.

Après quatre heures de voyage, la diligence stoppait à la barrière du Trône (34); Simon-René Braille et Louis en descendaient. L'Institution Royale des Jeunes Aveugles se trouvait alors rue Saint-Victor ; ils firent le chemin à pied. Ils traversaient le Paris de Louis XVIII, un Paris encore plein des souvenirs de l'Empire, un Paris, où les élégantes croisaient sur les boulevards les grognards désœuvrés. Epoque trouble où la royauté renaissante essayait de restaurer sa force et son prestige d'antan.

---

(34) Aujourd'hui Place de la Nation.

IV

L'élève

Les bruits de Paris surprenaient l'enfant. Jamais son village ne lui avait offert tant de variétés dans les sons. La ville bruyante meublait, tout à coup, son univers de sonorités nouvelles. Ils arrivèrent enfin rue Saint-Victor (1). Un étroit bâtiment dressait devant eux ses murs tristes et gris. Ils firent retentir le marteau de la porte et entrèrent.

C'est toujours quelque chose de dramatique que l'entrée d'un enfant dans une école. Des liens, provisoirement, se rompent entre des êtres chers. Une nouvelle vie commence. L'enfant sentit sous le porche l'air plus frais, sa nuit plus glaciale ; l'humidité, la froideur des murs que sa main frôlait le firent frissonner. Il savait qu'il perdait aujourd'hui beaucoup de choses et peut-être sa raison ne comprenait-elle pas encore l'utilité de cette séparation. L'atmosphère

(1) L'école était installée depuis 1816 dans l'ancien séminaire Saint-Firmin, rue Saint-Victor. « ...local insuffisant, incommode et malsain » dit Guilbeau dans l'Histoire de l'Institution des Jeunes Aveugles. A l'origine, ces bâtiments avaient abrité le collège des Bons Enfants. « On ignore l'époque de sa fondation. On sait qu'en 1257, le Pape Innocent IV permit d'y bâtir une chapelle. C'est dans cette maison qu'en septembre 1792, plusieurs ecclésiastiques furent massacrés par des furieux. » Histoire de Paris — J.-L. Belin et A. Pujol.

douce, apaisante, de la petite maison de Coupvray, la tendresse de sa mère, tout celà lui revint à l'esprit. Il serra plus fort la main de son père.

Le concierge M. Deméziere (2) était au courant de l'arrivée de ce nouvel élève. Il conduisit aussitôt le père et l'enfant par des escaliers usés et des couloirs sombres, vers le bureau du Dr Guillié, le directeur (3). L'entrevue fut cordiale. Nous avons pourtant des raisons de croire que ce Dr Guillié n'était pas un homme foncièrement honnête et bon. Plusieurs de ses actes, dont nous aurons l'occasion de parler au cours de ce chapitre, nous prouvent que sa moralité n'était pas sans tache, et qu'il faisait passer le salut des aveugles après bien d'autres considérations. Il était malgré tout affable, savait parler et mettait facilement en confiance. Cet accueil enjoué rassura l'enfant. Avec douceur le directeur décrivait la vie de l'école, les occupations de tous les jours, et Simon-René Braille pensa qu'il n'aurait pu trouver ailleurs une aussi bonne maison pour son fils. Il régla quelques dispositions matérielles indispensables et après avoir longuement embrassé Louis, il reprit, ému, le chemin de Coupvray.



Le directeur conduisit l'enfant dans la classe de M. Dufau (4). C'était la leçon de géographie. Une quinzaine de

---

(2) Liste des personnes employées à l'Institution en 1819 (Archives Nationales).

(3) Guillié était directeur de l'Institution Royale des Jeunes Aveugles depuis 1814. On lui doit plusieurs livres sur l'Instruction des aveugles. Il cumulait la fonction de directeur avec celle de docteur-oculiste de l'établissement.

(4) Dufau exerçait les fonctions de censeur et de deuxième instituteur.

jeunes aveugles écoutaient le maître. La porte qui s'ouvrit relâcha l'attention et des visages, aux regards vides, se tournèrent vers les arrivants ; mais le directeur, d'une voix rude fit rectifier les positions. M. Dufau interrogea le nouveau, lui demanda son nom et l'aida à s'asseoir à une place libre. Puis il reprit la leçon interrompue.

L'angoisse qui depuis le matin étreignait Louis sembla se dissiper. Il oublia bientôt qu'il était loin de ses parents, parmi des étrangers. C'était tellement merveilleux toutes ces choses que le maître doucement leur racontait. La prodigieuse mémoire de l'enfant enregistrait ces évocations de notre pays et quand M. Dufau, avant la fin du cours, le questionna, il répondit clairement sans se troubler. Et celà fit, tout de suite, sur le maître, une impression très favorable (5).

La cloche sonna l'heure de la récréation : Louis, de nouveau, sentit sa solitude. Un surveillant le présenta à ses camarades. Ils échangèrent des noms, mais les camaraderies sont plus difficiles à naître quand la vue ne vient pas renforcer l'accord de deux voix qui cherchent l'amitié. Le soir, dans le grand silence du dortoir, dans un petit lit de fer, que ne lui avait pas bordé sa mère, il se mit doucement à pleurer en repensant à ses parents, ses parents avec qui il échangeait quelques paroles affectueuses avant de s'endormir. Ce fut peut-être ce soir-là que Gauthier, un jeune élève comme lui, le consola et que naquit entre eux cette grande amitié que trente-quatre ans de vie commune ne devait pas altérer.

---

(5) « A son entrée dans la maison, on put remarquer une certaine gravité enfantine qui allait bien avec la finesse de ses traits et avec l'air spirituel et doux de sa figure » écrira plus tard Pignier.

***

Les semaines se succédaient, rapides, et Louis Braille pris dans l'entraînement d'une vie active, n'avait plus le loisir de s'ennuyer. D'ailleurs des lettres, que lui lisait un surveillant, arrivaient de Coupvray et le tranquillisaient sur la santé de sa famille (6). Il ne se sentait plus isolé, et il savait maintenant tout le profit qu'il pourrait tirer de l'enseignement à l'Institution. Peu à peu Braille avait fait connaissance avec les professeurs, les surveillants, les aveugles ses camarades. Il avait appris à s'orienter, à compter ses pas ; de son lit à la porte du dortoir, de la porte à l'escalier, de l'escalier au réfectoire, du réfectoire à la cour, et il se dirigeait dans cette grande maison comme s'il y avait vécu toujours.

Les cours lui plaisaient. Coltat nous dit : « Par l'activité de son intelligence, Braille fut bientôt au courant des éléments de grammaire, de géographie, d'histoire, de calcul ». L'enseignement de ces matières se faisait par l'audition répétée, appuyée parfois par la lecture de quelques livres

---

(6) A cette époque le service postal entre Coupvray et la capitale était très irrégulier. Nous avons trouvé dans les Archives de la Commune une lettre du 8 mars 1824 où le Conseil municipal signale à la sous-préfecture les négligences du facteur qui, devant venir de Lagny (deux lieues) garde plusieurs jours les lettres sans les distribuer. Répondant à un vœu unanime de la population, le Conseil municipal demande que soit créé dans la commune un bureau de postes : « Coupvray étant un centre où se trouvent des fournisseurs en tous genres qui attirent un grand nombre d'habitants des communes voisines. » La lettre est signée : Simonnet, Minard, Hurault, Palluy (curé), Coquelet, Vincent (maire).

écrits dans le système Valentin Haüy (7). C'était la méthode officielle de lecture des aveugles et si elle rendait de grands services, nul n'en ignorait les imperfections. Il fallait de nombreux volumes pour contenir les textes d'un petit manuel scolaire. De plus le toucher trop peu sensible de certains jeunes aveugles ne leur permettait pas de trouver rapidement la forme des lettres. Il s'ensuivait des pertes de temps pour les élèves et les instituteurs. Mais comme il n'y avait que cette méthode, il fallait bien y avoir recours, l'audition répétée des leçons étant insuffisante pour une instruction rationnelle.



Les récréations tenaient une grande place dans la vie de l'Institution et Braille y participait avec son entrain habituel. Certes, bien des jeux étaient interdits aux jeunes aveugles. Jamais ils ne pourraient jouer aux barres, aux osselets, aux billes. Mais ils trouvaient malgré tout à se divertir, et à dépenser leurs forces dans des exercices physiques appro-

(7) Valentin Haüy, grand bienfaiteur des aveugles et fondateur de l'Institution dont nous avons parlé au chapitre III avait recueilli en 1784, devant l'église Saint-Germain, un jeune mendiant aveugle, François Lesueur, qu'il avait essayé d'éduquer et d'instruire. Pour faciliter sa tâche, Valentin Haüy avait fabriqué des lettres en bois que le jeune homme palpait pour reconnaître. Il lui apprit ainsi à lire et à compter. Plus tard il composa des caractères romains saillants, qu'il imprima dans un carton léger, afin d'obtenir un relief.

On raconte que les parents de François Lesueur vinrent trouver Valentin Haüy et voulurent reprendre leur fils, car ses mendicités leur rapportaient plus que le laisser apprendre à lire. Valentin Haüy dut payer les parents pour garder son jeune élève et ne pas interrompre les expériences d'enseignement dont allait dépendre l'avenir des aveugles.

priés à leur condition : rondes bruyantes, guidées par un surveillant, où les rires et les cris sonnaient clairs, où la joie explosait comme si ces déshérités eussent oublié leur infortune.

Louis Braille, dès la première année de son séjour à l'Institution prit un goût particulier pour la classe de musique. Des professeurs du Conservatoire venaient y enseigner bénévolement. « Les élèves apprenaient pour se distraire, et uniquement au moyen de l'audition répétée des morceaux ; l'un apprenait le piano sur le palier de l'escalier, un autre la flûte dans l'embrasure d'une fenêtre, un troisième, contre une porte en retrait, jouait du basson, tandis que plusieurs mauvais pianos étaient groupés dans une même salle où les élèves ne pouvaient s'entendre » (8). On comprend que ce n'étaient pas là des conditions idéales pour apprendre la musique. De plus, l'audition répétée ne donnait pas d'excellents résultats. Aussi le professeur devait-il parfois guider les mains de l'élève sur l'instrument. Dès qu'un enfant connaissait suffisamment la théorie on lui donnait à instruire quelques camarades.

C'est dans ces conditions que Louis Braille apprit à jouer du piano. Il y trouvait l'évasion bienfaisante, si salutaire à ceux qui ne voient pas. Une note, une trille, une roulade, une improvisation dessinaient dans son esprit des images d'autrefois à jamais perdues. Il se donnait à la musique de tout son être, comme à toutes les tâches qu'il entreprenait, avec la conscience et l'ardeur que nous lui connaissons. Il sentait la musique intuitivement, et c'est pourquoi il y excellait. Jeune encore, ses heureuses dispositions laissaient déjà prévoir l'organiste de talent qu'il serait plus tard, quand il tiendrait le buffet de Notre-Dame-des-Champs.

---

(8) Cité par Marcel Liechty (Archives départementales de Seine-et-Marne).



Guillié n'avait laissé entrevoir au père de Louis Braille que le bon côté de l'école. L'envers du décor ne manquait pas d'inquiéter le directeur. La situation financière de l'établissement était catastrophique, les crédits introuvables (9). On avait renvoyé du personnel et la surveillance s'avérait insuffisante. Aussi pour maintenir l'ordre à l'intérieur de l'Institution, Guillié avait institué une gamme de punitions sévères. On ne sanctionnait pas par le cachot noir, punition pourtant si fréquente dans les collèges de ce temps-là (le cachot noir ne représente rien pour l'aveugle) mais c'était couramment la mise au pain sec et à l'eau, les punitions corporelles, les privations de sorties. Sans doute Braille eut-il aussi sa part de punitions, car son tempérament gai et parfois taquin, ne devait pas toujours plaire aux surveillants.

Tous les jeudis, après le repas de midi, on conduisait les élèves au Jardin des Plantes. Le surveillant marchait en tête, et les enfants suivaient tenant une longue corde qui les réunissait. Cortège attendrissant qui faisait se retourner les passants. Chaque promenade apportait à Louis des perceptions inattendues qui élargissaient son univers : des bruits mystérieux et inconnus, des parfums nouveaux...

---

(9) Guilbeau. Les Archives Nationales possèdent tout un dossier, concernant des rentes dues par le département du Bas-Rhin et qui ne furent jamais versées (F 15-1887).

*
**

La fin de l'année scolaire approchait. A l'Institution une petite fête avait réuni élèves et professeurs pour la solennelle distribution des prix. Touchante cérémonie, où Louis Braille avait reçu ses premiers lauriers : un accessit de tricot et de chaussons de lisière. Gauthier, lui, déjà plus ancien dans l'école avait été longuement félicité pour son prix de piano, qui récompensait un élève particulièrement doué dans l'art musical (10). Les deux amis étaient très fiers de leurs récompenses. Ensemble, ils parlaient souvent de ces vacances prochaines qui allaient les séparer. Pendant deux mois Louis retrouverait son village natal, sa famille si chère à son cœur d'enfant. Comme tous les écoliers du monde, il échafaudait des projets ; il savourait d'avance des joies qui bientôt allaient être siennes ; il pensait à de longues promenades dans la campagne, à ses camarades d'enfance qu'il aimait ; il lui semblait qu'il entendait déjà, dans le petit atelier de Coupvray, le marteau de son père sonner mat sur le cuir humide...

---

(10) Guilbeau dans l'*Histoire de l'Institution des Jeunes Aveugles* écrit en parlant de Gauthier : « ...un jeune enfant qui devait être l'émule des plus grands maîtres, et donner par son génie un nouvel élan à la musique parmi les aveugles. » (Bibliothèque Valentin Haüy, rue Duroc, Paris).

***

Bonheur des vacances ! Louis retrouvait auprès des siens la vie tranquille d'autrefois. Ses parents le tenaient au courant des menus incidents du village (11) ; lui, parlait de son Institution, de ses travaux, de ses amis. Il se retrempait dans ce bain familial qui lui avait tant manqué au début de son séjour à Paris.

Sa sœur Marie Céline ne vivait plus à la maison. Elle avait épousé au moins de juin 1819, François-Isidore Marniesse (12), un maréchal-ferrant, dont l'atelier se trouvait Petite rue Saint-Denis, en haut du village. De son côté, Louis-Simon s'était établi à Chessy, à quelques kilomètres de Coupvray. Son père avait voulu qu'il continuât la tradition, et apprît afin de lui succéder plus tard, le métier

---

(11) On construisit à Coupvray, cette année-là « un aqueduc destiné à la transmission des eaux qui alimentent le lavoir public au bassin d'abreuvoir existant sur la grand'place près de l'église. » Chacun participa à sa construction suivant ses moyens. Simon-René Braille offrit « trois journées à bras ». Cet aqueduc qui fut achevé en 1820, devint l'objet d'un procès entre l'abbé Palluy et la Commune, le ruisseau passant dans le jardin du presbytère s'étant trouvé définitivement tari au cours des travaux. (Archives de Coupvray).

(12) C'est de cette union que sont issus les derniers descendants de la famille Braille, les Meunier, dont, l'un d'eux, né en 1877 vit encore à Coupvray.

François-Isidore Marniesse devint chevalier de la « Compagnie du Noble Jeu de l'Arc » en 1822. Il est capitaine en 1850. Les lois de cette compagnie, très sévères, imposaient, par serment, dévouement et obéissance aveugle au chef. La Compagnie fut fondée à Coupvray en 1748 et disparut en 1868. On trouve encore dans la région quelques actives compagnies d'arc. (Archives de Coupvray).

de bourrelier. Mais Louis-Simon n'avait certainement pas de grandes dispositions pour ce travail qui réclame goût et patience ; il pensait que, dans quelques années, il abandonnerait la bourrellerie, achèterait de la terre, et se consacrerait à la culture de la vigne (13). Il s'entendait très bien avec Louis. Le dimanche, quand il venait voir ses parents, c'est lui qui guidait son frère vers l'église. Quelle joie pour le petit aveugle d'entendre l'abbé Palluy chanter la messe, de retrouver Antoine Bécheret, l'instituteur, et M. d'Orvilliers qui, à la sortie, lui serrait la main et lui demandait des nouvelles de ses études...



A la rentrée d'octobre, Louis Braille reprit sa vie studieuse. « Il marchait très vite dans la voie des progrès : des classes élémentaires il passa bientôt dans les classes plus élevées. » (14).

Au début de l'année 1821 Guillié, le directeur, fut renvoyé de l'Institution. Une enquête discrète des services responsables avait fait découvrir « une intimité de relations

(13) En 1835, Louis-Simon proposait à Jean-François Minard, dont la grange avait été incendiée, de lui réparer ses harnachements. (Liste des souscripteurs). Archives de Coupvray. Mais bien avant cette date il est mentionné dans les registres comme « propriétaire vigneron ». Ce fut son neveu Louis-Théodore Carron qui lui succéda à Chessy dans l'atelier de bourrellerie.

(14) Coltat.

avec l'institutrice » (15), ce qui n'était pas dans la ligne très morale et très rigide de cette Ecole. Nous avons déjà dit le côté peu sympathique de cet homme orgueilleux qui, en 1817, avait fait jeter à la porte, sans ménagement, le grand Valentin Haüy, rentrant de Russie, fatigué, découragé et sans ressources. Les aveugles savent assez le rôle magnifique de Valentin Haüy, pour que le nom de Guillié soit à jamais entaché de cette impardonnable incorrection (16). L'Institution ne le regretta pas, et un autre directeur fut nommé. Celui-là n'a laissé que de bons souvenirs. Il s'est associé toute sa vie à la tâche créatrice de Braille.

Il s'appelait Pignier (17). Réparant les fautes de son prédécesseur il invita Valentin Haüy, l'assura de la reconnaissance de tous les aveugles et lui demanda de venir souvent à l'Institution.

Dans le plus grand secret, élèves et professeurs préparaient la fête du 21 août 1821, qui devait être le couronnement de toute la vie du vieux et grand Valentin Haüy.



Pignier et Dufau, le sous-directeur, n'avaient rien ménagé pour le succès de cette fête. Tout le monde à l'Institution

---

(15) Guilbeau.

(16) Pignier dans son *Essai Historique sur l'Institution des Jeunes Aveugles* accuse Guillié de charlatanisme. « On exposait, dit-il, aux « Produits de l'Industrie Française », en 1819, des articles de vannerie, alors que le Dr Guillié affirmait, dans un livre imprimé en 1820 : « il n'y a plus de vannerie à l'Institution depuis plusieurs années ». Et plus loin : « L'enquête ne vit partout que mensonge et charlatanisme ».

(17) Pignier était aussi docteur de l'Institution.

s'y était employé avec enthousiasme. On avait décoré les salles de classe, le réfectoire, monté une estrade dans la cour et préparé avec soin une partie artistique et musicale, qui clôturerait la journée. Braille, comme tous ses camarades, avait apporté à la préparation de ce programme sa bonne volonté coutumière. Son père et son frère devaient venir de Coupvray pour assister à la fête, et l'enfant s'en réjouissait.

Enfin, le grand jour arriva. Ce fut inoubliable. En voyant tous les petits aveugles assemblés, qui l'acclamaient, Valentin Haüy ne put contenir sa joie. Il passa la journée au milieu d'eux, partageant leur repas, s'entretenant de leurs travaux, de leur famille, causant amicalement avec chacun. Quand Braille sentit les mains osseuses du Maître qui lui serraient la sienne, l'émotion, trop forte, ne lui permit pas d'exprimer ce qu'il aurait voulu dire. Il resta muet, écoutant le grand homme qui lui parlait doucement. Geste banal (mais qui sera pour nous un puissant symbole) où Braille puisa plus tard, s'en souvenant, la force nécessaire pour ne pas capituler devant l'adversité. Simple geste, où, sans le savoir, l'aîné repassait le flambeau, et présentait à l'enfant, troublé, une vie de luttes en exemple.

L'orchestre de l'Institution déversait des flots de musique vers l'estrade, où le directeur et les professeurs entouraient Valentin Haüy. Un morceau de ciel d'août ,très pur, s'encadrait au faîte des bâtiments. Il faisait chaud. Des élèves récitèrent de la poésie. Des chœurs interprétèrent une cantate dédiée au fondateur de l'école (18). C'était magnifique. Après des années d'incompréhension, après des années d'échecs et d'espoirs, Valentin Haüy goûtait dans sa chère

---

(18) Cette cantate avait été écrite en 1788, et chantée à l'inauguration de la chapelle des Enfants Aveugles.

école les joies de la reconnaissance. Et quand la musique fut achevée, trop ému pour être grandiloquent, le vieillard ne put que serrer dans ses bras les enfants, et répéter dans ses larmes : « C'est Dieu qui a tout fait » (19).

Nouveau saint Vincent de Paul, il terminait sa vie, insatisfait, pensant, peut-être, qu'il n'avait pas encore assez donné.

***

Dans la diligence qui, le soir même, le ramenait vers Coupvray, où il allait achever ses vacances, Louis, assis entre son père et son frère, repensait à tous les détails de cette journée. Il lui semblait qu'elle marquait une étape décisive de sa jeunesse. Il avait compris, ce jour-là, toute la grandeur de l'homme que l'on célébrait et, enthousiasmé, il se promettait de devenir, comme lui, le serviteur de ses compagnons d'infortune.

C'est cette année-là que, dans le petit atelier de son père il se mit à découper dans du cuir, ronds, triangles, carrés, cherchant, tâtonnant, recommençant sans cesse, se posant à lui-même l'immense problème de l'alphabet des aveugles... (20).

---

(19) Yvonne Pitrois : Trois lumières dans la nuit. (Bibliothèque Nationale).

(20) D'après une tradition familiale que nous a rapportée M. L. Charpentier, bourrelier à Chessy, successeur de Louis-Simon Braille, le jeune aveugle aurait utilisé des clous de tapissier à têtes bombées pour figurer le relief de son premier alphabet.



Au mois de mars 1822, une triste nouvelle endeuilla l'Institution. Agé de soixante dix-sept ans, Valentin Haüy venait de mourir.

Ignoré des officiels et des Académies, il alla à sa dernière demeure, entouré seulement de quelques parents, et des petits aveugles de son école. Braille avec ses camarades pleura cet homme, comme un grand ami perdu...

V

Premières recherches

Il nous faut maintenant revenir quelques années en arrière, afin de présenter, chronologiquement, la suite de circonstances qui permit à Louis Braille de créer son alphabet.

Le 28 juin 1819, au cours de la séance hebdomadaire de l'Académie des Sciences, le Secrétaire faisait lecture, à ses collègues assemblés, d'une lettre de Charles Barbier de la Serre (1) qui annonçait, avec force détails, l'invention « d'une nouvelle machine qui grave sans qu'on y voye les planches de l'écriture secrète de combinaison ». Les académiciens, placides, habitués aux communications bizarres, ne s'étonnèrent nullement et, sans trop attacher d'importance à la nouvelle machine, nommèrent deux rapporteurs, MM. Prony et Lacépède (2). Au mois de mai de l'année suivante (il avait fallu du temps pour étudier l'appareil !) ces

---

(1) Nicolas-Marie-Charles Barbier de la Serre était né à Valenciennes le 18 mai 1767.

(2) Laplace, Chaptal, de Lamarck, Bertholet, Cauchy, le comte de Lacépède, Gay-Lussac, et René Haüy (frère de Valentin Haüy) assistaient à la séance.

académiciens présentaient enfin leur rapport. Nous épargnerons au lecteur la transcription de ce document ennuyeux d'où nous extrairons pourtant la phrase capitale : « Ce procédé rend possible la communication entre sourds et aveugles ».

Charles Barbier, capitaine d'artillerie dans l'armée de Louis XVIII, avait remarqué les difficultés de transmission des ordres lors des exercices de nuit. Esprit inventif, il avait trouvé à y remédier en combinant sur un carton léger des points et des traits en relief, dont l'assemblage conventionnel traduisait des ordres à exécuter : « Marche en avant », « repli général », etc... Ainsi même dans l'obscurité la plus complète, on pouvait rapidement, rien qu'au toucher, déchiffrer l'ordre. Ce système s'appelait l'écriture nocturne. Charles Barbier, « animé d'un zèle aussi sincère que désintéressé » (3), pensa aussitôt aux applications possibles de son invention, et la transformant bientôt en écriture à l'usage des aveugles, elle devint la Sonographie.

La Sonographie était déjà plus perfectionnée et présentait un progrès réel sur l'écriture nocturne. On pouvait écrire n'importe quelle phrase, mais sans orthographe car, seule, la phonétique des mots était transcrite. Ainsi, le grand nombre de points pour un seul mot, rendait le déchiffrage long et pénible. C'est pourtant à ce stade de son invention que, vers la fin de l'année 1820, Charles Barbier se présenta rue Saint-Victor, et demanda à être reçu par le Dr Guillié.

---

(3) Rapport de l'Académie des Sciences.

*
**

Barbier pensait, peut-être, en son enthousiasme de créateur, que le directeur, allait bénir son invention, l'adopter sur le champ et en faire profiter d'emblée tous les aveugles. Les chemins de la réussite sont, hélas, des voies difficiles et quand il faut imposer une idée, les esprits, non préparés, ne sont pas toujours réceptifs. Le capitaine devait bientôt s'en apercevoir.

Apôtre de son système, persuasif et tenace, Barbier sut pourtant dégager les avantages qu'apportait son écriture. Les deux hommes discutèrent longuement. Guillié semblait, surtout, effrayé par la complexité de cette invention. « Il faut avant toute chose, disait le directeur, l'expérimenter auprès des aveugles et seul un usage journalier pourra en déterminer la valeur réelle ». Barbier, sûr de lui, trouvait que ses expériences étaient concluantes et qu'il ne fallait plus retarder la délivrance des aveugles. Il aurait voulu emporter une acceptation officielle.

Nous connaissons Guillié. Ses décisions étaient irrévocables. Il ne voulait pas, systématiquement, décourager le capitaine et lui opposer un refus définitif ; mais son expérience de directeur lui imposait de ne pas accepter un système même infiniment séduisant au premier abord. Bien souvent, au cours de sa carrière, il avait reçu la visite d'inventeurs illuminés, dont les nouveautés une fois entre les mains des aveugles s'avéraient insuffisantes ou inutilisables.

Charles Barbier, ce jour-là, quitta l'Institution un peu

déçu. Mais nous avons dit qu'il était tenace. Ses démêlés avec l'Académie des Sciences lui avaient enseigné la patience. Il se promit de revenir !



Le Dr Guillié ne put expérimenter le système. Huit jours plus tard le scandale avec l'institutrice dont nous avons parlé au chapitre précédent le faisait chasser de l'école. Ce fut donc le Dr Pignier qui reçut Charles Barbier nullement découragé de son demi échec. Comme son prédécesseur, Pignier affirma que l'on mettrait les aveugles au courant de ce nouveau système d'écriture. Barbier qui s'insurgeait contre ces retards continuels et ces lenteurs coupables, repartit encore ce jour-là, sans réponse favorable.



Le lecteur trouvera peut-être étonnant que dans une biographie de Louis Braille nous consacrions tant de place à Charles Barbier. Expliquons-nous. Des chroniqueurs sectaires dont les desseins exacts nous échappent, ont essayé par la conpiration du silence, d'éliminer cet homme de la création du système d'écriture en points saillants. Ce n'est pas diminuer l'immense valeur de l'œuvre de Louis Braille que de rendre hommage à ce capitaine dont l'invention, imparfaite sans doute, mais nécessaire, servit de base à l'alphabet des aveugles. Nous ne voulions pas, honnêtement, passer le travail acharné de Barbier sous silence. D'ailleurs Louis Braille, plus tard, saura rendre un hommage admiratif à cet intelligent capitaine.

*
**

Quelques jours après la deuxième visite de Barbier, le Dr Pignier réunissait élèves, surveillants et professeurs pour une communication très importante. Inutile de préciser la curiosité qu'éveilla chez tous les aveugles l'annonce de cette mystérieuse réunion. Dans l'une des grandes salles de l'Institution, soixante petits aveugles attendaient, intrigués, anxieux. Enfin Pignier prit la parole. Il expliqua longuement l'historique de l'invention détailla les principes de la Sonographie et comme Barbier lui avait laissé quelques pages en relief il les fit circuler parmi les aveugles.

Quand Louis Braille sentit sous ses doigts les petites bosses formées par les points, il ne put contenir sa joie et son visage s'illumina. C'était celà qu'il cherchait depuis des mois ! Une écriture qui ne fut pas celle des voyants ! Une écriture sensible au toucher des aveugles ! Des points ! Enfin quelque chose de révolutionnaire venait de naître !

Surveillants, professeurs, élèves, tous intéressés, discutaient par petits groupes. On questionnait Pignier. On essayait de lire des mots. On s'exclamait. Chacun donnait son appréciation. Certains trouvaient que c'était bien compliqué, mais tout le monde s'accordait à dire qu'il fallait adopter le système.

C'est ainsi que la semaine suivante, Barbier par une lettre du directeur, apprit que sa Sonographie serait employée à l'Institution comme « méthode accessoire d'enseignement ».

*
**

La Sonographie n'eut bientôt plus de secrets pour Braille. Avec son ami Gauthier, quand la vie active de l'Institution leur permettait quelques loisirs, ils s'exerçaient à écrire des phrases et à se les donner mutuellement à lire (4). Mais au fur et à mesure que l'habileté de Louis devenait plus grande, celui-ci découvrait de graves défauts au système. Au fond ce n'était qu'une ingénieuse sténographie (5). On ne respectait pas l'orthographe puisque les points ne représentaient que des sons. Rien n'était prévu pour la ponctuation, les accents, les chiffres, les signes mathématiques, la musique. Enfin, argument capital, la complexité des combinaisons rendait la lecture très difficile. Louis trouva, malgré tout, des améliorations à ce système. Perfectionnements d'ailleurs très intéressants, et qui furent communiqués par Pignier à l'inventeur. Dès que Barbier apprit qu'un élève de l'Institution avait résolu des problèmes dont il cherchait depuis longtemps la solution, il s'empressa de venir à l'école pour rencontrer cet ingénieux garçon.

Comprenez l'étonnement du vieux capitaine — Barbier avait alors cinquante-cinq ans — quand il fut mis en présence d'un petit bonhomme de treize ans, fluet, au visage

---

(4) L'écriture en relief était rendue possible par un ingénieux appareil formé d'une réglette coulissante guidée par les deux bords d'une planche. La réglette percée de petites fenêtres permettait à l'aveugle de tracer les points avec précision, à l'aide d'un poinçon qui gaufrait un papier fort placé entre la réglette et la planche.

(5) Guadet.

maladif, et aux cheveux blonds ! Mais sa surprise devint plus grande encore lorsque Louis très poliment, dans un langage choisi et clair, se mit à parler de la Sonographie, des inconvénients qu'elle présentait pour les aveugles, et des améliorations qu'il comptait y apporter. Devant la précocité de ce jeune aveugle, le capitaine se sentait un peu gêné. Ce garçonnet en culottes courtes allait se permettre de transformer son système ! Ce serait vraiment drôle ! Et Charles Barbier tout en reconnaissant la valeur des perfectionnements apportés par Louis Braille, défendit avec tant d'acharnement les grands principes de son invention que Louis, intimidé en entendant la voix grave du capitaine, ne sut plus que dire et n'insista pas...

⁂

Alors commença le véritable travail créateur de Louis Braille. Désormais il allait concentrer tout son esprit sur une méthode nouvelle, dont il n'entrevoyait encore que les grandes lignes, mais qui devait résoudre tous les problèmes posés par l'écriture Barbier.

C'était surtout la nuit que l'enfant travaillait. Dans l'immense dortoir de l'Institution, quand le souffle de ses camarades se faisait plus régulier, il sortait sa tablette et son poinçon, et avec acharnement, il se livrait à ses calculs et à ses expériences. Nuits de travail faites de persévérance et de volonté tendue. L'enfant savait qu'un jour, de tout celà, sortirait de la lumière ! Parfois, fatigué, épuisé, Louis Braille s'assoupissait, le nez sur sa tablette, le poinçon à la

main comme s'il eut voulu chercher en dormant. Parfois encore, stimulé par le désir de trouver, travaillant dans la fièvre, n'ayant plus la notion du temps, le jeune enfant apprenait tout à coup la venue du jour par le cahotement des premières voitures sur le pavé de la rue.

Vinrent les vacances. Le calme de la campagne insufflait de nouvelles forces dans son corps affaibli par les nuits sans sommeil de l'Institution. Louis s'asseyait sur le rebord d'un talus et, des heures entières, cherchant, il construisait patiemment son alphabet. Des paysans passaient, s'approchaient, intrigués. Quel amusement bizarre pour un enfant que de faire des trous dans du papier avec un poinçon ! Les gens de Coupvray disaient : « Voilà Louis qui fait ses picotages ! » (6).

Enfin à la rentrée d'octobre son invention était prête. Avec deux rangées de trois points disposés verticalement, se combinant parfois avec de petits traits horizontaux, Louis avait réussi à obtenir, en variant le nombre et la position de ces points et de ces traits, soixante-trois combinaisons servant à représenter toutes les lettres de l'alphabet, les accents, les ponctuations, les chiffres et les signes mathématiques.

L'enfant prodige avait quinze ans !



Bientôt toute l'Institution fut au courant de la nouvelle méthode. Gauthier qui avait participé aux premières expériences, s'était empressé d'annoncer à ses camarades, dans

(6) Pignier.

un élan d'admiration et d'amitié pour Louis, la naissance de l'alphabet. Pignier, averti, convoqua l'enfant. Assis dans un large fauteuil, face au bureau du directeur, le jeune aveugle, sur sa tablette, refit, encore une fois, l'étonnante démonstration. Pignier ne pouvait en croire ses yeux. Cette concision dans la simplicité, cette rapidité d'exécution, c'était vraiment admirable ! Il embrassa l'enfant avec une émotion contenue et une joie intérieure profonde. Louis pensait que tout n'était pas terminé, qu'il lui restait encore quelques problèmes de détail à résoudre. Mais les paternels encouragements du directeur fortifiaient sa volonté, retrempaient son courage. Il repartit heureux, décidé à se donner plus encore à sa tâche créatrice.

Les élèves avaient rapidement adopté le système et, Pignier, pour répondre à leur désir enthousiaste, fit transformer les réglettes coulissantes de Barbier (7). Ainsi des possibilités nouvelles s'offraient aux jeunes aveugles. Ils pouvaient désormais « prendre des notes dans leurs classes, faire leurs devoirs d'orthographe et de composition littéraire, copier, sous la dictée d'un clairvoyant, des ouvrages ou des fragments utiles à leurs études, correspondre, soit entre eux, soit avec des clairvoyants (pourvu que ceux-ci aient été préalablement initiés à leurs procédés), recueillir leurs sentiments, leurs pensées, leurs impressions, rendre le papier dépositaire des secrets de leur âme » (8).

---

(7) Guilbeau.

(8) Coltat.

*
**

Les recherches de l'enfant ne lui faisait pas négliger ses études. Travaux manuels et intellectuels occupaient ses journées. « Chaque année, nous dit Coltat, le nom de Louis Braille retentissait avec éclat parmi ceux des lauréats des différentes distributions de prix ». Histoire, rhétorique, philosophie, algèbre. Il assimilait tout avec une facilité étonnante. Nous ne voudrions pas présenter cet enfant comme un génie, mais il faut malgré tout reconnaître ses qualités remarquables et son intelligence exceptionnelle. En 1825, à quatorze ans, il est contremaître de l'atelier de chaussons de lisières (9). En 1826, encore élève, il commence à enseigner l'algèbre, la grammaire, la géographie. Entre temps, il continue activement à s'instruire. Il fréquente les cours du collège de France, entreprend l'étude de l'orgue, donne des leçons de piano aux jeunes élèves de l'Institution. En 1827, son alphabet permet la transcription de fragments de « la grammaire des grammaires ». En 1828, poursuivant ses recherches, il applique son système à la notation musicale. Il réussit à écrire les notes à sept octaves différentes « en faisant simplement précéder ces notes d'un signe affecté à chacune des octaves » (10). La même année, il envisage la suppression des traits de son alphabet (11).

---

(9) Chaussons d'intérieur en tissu tressé.

(10) Guadet.

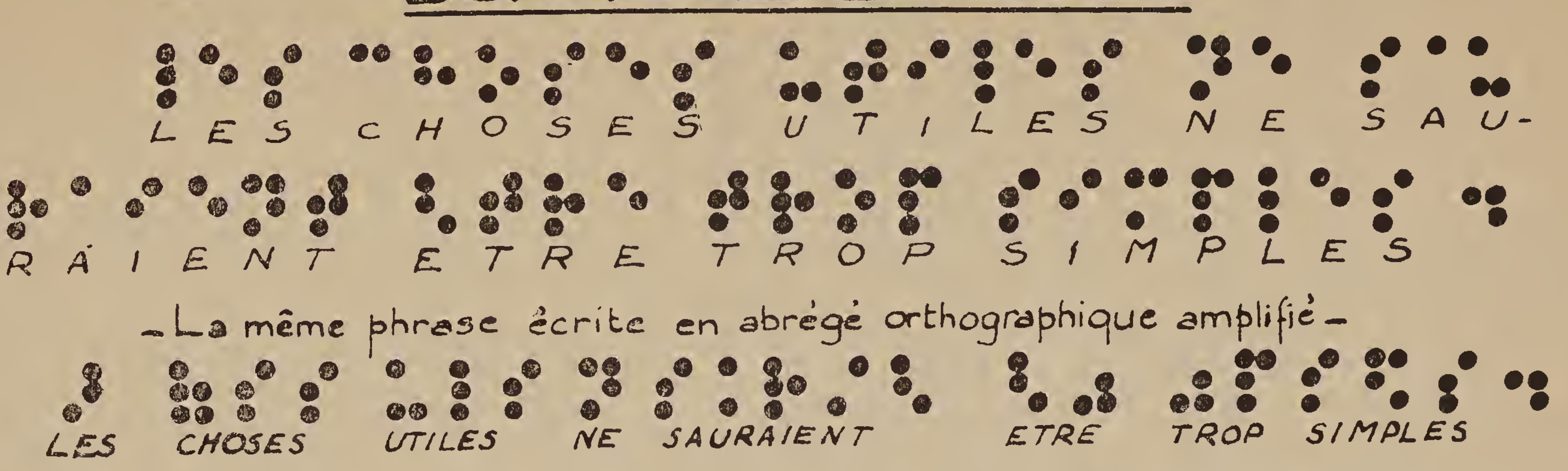
(11) Le trait est facilement identifiable au toucher, mais très difficile à graver au poinçon.

ECRITURE BARBIER

LÈ CHOZ UTIL N SORÈ ÈTR TRO SINPL

L'écriture BARBIER ne tenait pas compte de l'orthographe et ne pouvait représenter ni la ponctuation, ni la musique, ni les signes mathématiques. De plus elle était très difficile à écrire et surtout à lire.

ECRITURE BRAILLE



RENE de BUXEUIL
Compositeur aveugle

J'ai per-du la lu- miè - re Mais je garde en mon cœur

— Phrase musicale en noir et en braille —

On remarquera que chaque signe de l'écriture braille s'adapte parfaitement sous le doigt de l'aveugle. Elle est orthographique et permet d'écrire tout ce qu'écrit le voyant.

J.R.

(Planche de Jean ROBLIN.)

En 1829, paraît, après la transcription de la grammaire de Noël et Chapsal, la première édition du « Procédé pour écrire les paroles, la musique et le plain-chant au moyen de points, à l'usage des aveugles et disposés pour eux. »

C'est dans l'avertissement de ce livre, que Braille dit en parlant de Barbier : « Si nous avons signalé les avantages de notre procédé sur celui de cet inventeur, nous devons dire à son honneur que c'est à son procédé que nous devons la première idée du nôtre ».

Touchante preuve de modestie que cet hommage rendu à Barbier. Louis ignorait la vanité stupide. De son alphabet, il ne voulait tirer aucune gloire. Simplement était-il heureux d'améliorer le sort de ses camarades. Il n'aimait pas, d'ailleurs, que l'on parle de lui, voulant passer, discret, effacé parmi les hommes. Comme l'enfant avait été serviable et bon, le jeune homme se révélait pur dans son cœur et dans sa vie. Il ne désirait qu'être l'humble serviteur de ses frères. La nuit de cet aveugle est pour nous pleine de leçons d'humilité.

VI

Le Professeur

Le 8 août 1828, sur avis favorable de Pignier, Braille était nommé officiellement répétiteur (1). Doué de qualités pédagogiques certaines, sa conscience, son érudition, sa patience le désignaient pour le professorat.

Le Directeur, à la rentrée d'octobre, lui confia les classes de grammaire, de géographie et d'arithmétique. Coltat qui fut l'un de ses jeunes élèves, rappelle dans sa *Notice historique sur Louis Braille* combien ses cours admirablement préparés savaient captiver l'attention de tous. « Il s'acquittait de ses fonctions avec tant de charme et de sagacité que, pour ses élèves, le devoir d'assister à la classe était transformé en un véritable plaisir. Chez eux l'émulation n'avait pas seulement pour but de s'égaler ou de se surpasser les uns les autres, elle devenait encore une touchante et continuelle attention à se rendre agréable à un professeur qu'ils affectionnaient comme un supérieur estimable et comme un ami sage et éclairé, fertile en bons conseils ».

Son esprit souple et nuancé s'accommodait aussi bien de

(1) Titre que recevaient les professeurs aveugles de l'Institution. Leur traitement ne dépassait pas quinze francs par jour (Pignier).

l'aridité mathématique que de la couleur géographique. Il savait, tour à tour plaisant et distrayant, intéresser les plus réfractaires. Il trouvait la phrase qui éveille la curiosité, le mot qui porte ; il connaissait tous ses élèves, se préoccupait de leur santé, les consolait quand un chagrin troublait leur quiétude enfantine. Il ne punissait presque jamais. « Une fermeté bienveillante » (2) maintenait ses élèves dans la docilité et le respect.



Louis Braille venait d'avoir vingt ans (3). « Sa taille était restée d'une médiocre grandeur, fluette, assez élancée et élégamment découplée ; sa tête se portait légèrement en avant; ses cheveux blonds bouclaient naturellement ; il avait des manières faciles et dégagées ; ses traits étaient réguliers ; son teint pâle annonçait une santé débile. Il avait de la vivacité dans ses mouvements et sa démarche était assurée, pleine de dextérité. » Il portait le costume de l'Institution, veste et pantalon de drap noir que, seules, des palmettes de soie et d'or différenciaient du costume des élèves.

Sa nomination au poste de répétiteur ne modifiait que très peu sa vie. On ne considérait, par tradition, ces jeunes maîtres, que comme de grands élèves. Ils étaient toujours

---

(2) Guadet.

(3) Louis Braille, recensé avec la classe 1829, se fit représenter par son père au Conseil de révision. « Exempt, étant aveugle à l'Hospice des Quinze-Vingt » précise le Tableau de Recensement. Dans la colonne « Instruction », il se voit gratifier de l'indice 0 qui signifie : « Ne sait ni lire, ni écrire ». Cruelle dérision pour celui qui venait de doter les aveugles d'un alphabet ! (Archives de Coupvray).

passibles de punitions. Louis ne pouvait sortir de l'école sans permission ; chaque visite devait obtenir, auparavant, l'autorisation du directeur. Quand il arrivait une lettre de Coupvray, la direction s'informait du contenu avant de la lui remettre. On se demande les raisons de tels procédés !

Braille, malgré tout, avait sa chambre séparée du dortoir des élèves. Et s'il regrettait de ne plus pouvoir bavarder le soir avec son ami Gauthier, il avait toute la tranquillité nécessaire pour s'adonner à ses nombreux travaux. Grâce à son alphabet, il préparait ses cours, commençait la rédaction d'un traité d'arithmétique. Il continuait toujours ses recherches sur la notation musicale. Laissons, à ce sujet, parler Coltat : « Il était doué d'une grande patience dans ses essais ; son esprit essentiellement méthodique se livrait facilement à la décomposition et à la recomposition d'un tout. A l'aide de cette double lumière que fournissent l'analyse et la synthèse, s'appuyant aussi sur les tentatives faites avant lui dans l'Institution, faisant usage d'une disposition particulière de son esprit, qui était de poursuivre le moins pour arriver au plus, par degrés imperceptibles mais réels, il eut d'abord pour but la notation du plain-chant, puis celle de petits airs très simples. De là il arriva peu à peu jusqu'à l'écriture de la musique du piano et des partitions très compliquées. Six points diversement combinés avaient produit toutes ces merveilles » (4).

---

(4) Louis Braille fera paraître en 1837 une nouvelle édition de son *Procédé pour écrire les paroles, la musique et le plain-chant au moyen de points et à l'usage des aveugles.*

*
**

Pignier, très libéral, s'était attaché particulièrement à améliorer le sort des jeunes maîtres. « Il les conseillait, les dirigeait dans leurs travaux, les invitait à ses soirées, les menait dans le monde » (5).

C'est ainsi que, pour la première fois, Braille connut le brouhaha poli d'une soirée mondaine, les présentations distinguées, les papotages innocents, les cliquetis des cristaux au buffet, les petites conversations banales des soirées dansantes. On lui demandait toujours de se mettre au piano. Un grand silence s'établissait dans l'assistance quand l'aveugle, les mains tendues, s'asseyait, cherchant le clavier. Dès que ses doigts avaient pris contact avec les touches, ils couraient si vite, si agiles que l'assistance, étonnée, ne pouvait contenir son émotion. Braille jouait aussi bien du Haydn, du Mozart, du Beethoven. « Son exécution était précise, brillante, dégagée et représentait bien l'allure de sa personne » (6). Des applaudissements admiratifs saluaient son jeune talent. Il rentrait à l'Institution, tard dans la nuit, guidé par Mlle Pignier (7). La foule le grisait, le fatiguait aussi. Ce n'était pas dans son tempérament de se sentir un centre vers lequel convergeait une admiration où il discernait un peu de pitié émue. Il retrouvait avec joie la solitude de sa chambre.

---

(5) Guilbeau.

(6) Coltat.

(7) Sœur du directeur, elle aidait répétiteurs et répétitrices dans l'enseignement des métiers.

*
**

Le 31 mai 1831, son frère arrivait à l'Institution, porteur d'une terrible nouvelle. Leur père venait de mourir ! Jusqu'à ses derniers moments, Simon-René Braille avait parlé de son fils aveugle et s'était inquiété de son avenir. Il avait voulu même écrire au Dr Pignier. Et cette lettre, dictée par un mourant, le frère de Louis l'apportait. Lettre touchante où le vieux père Braille recommandait son jeune fils au directeur et lui demandait de ne jamais l'abandonner (8).

Dans l'après-midi, les deux frères partaient pour Coupvray. Il y avait à la barrière du Trône une diligence à dix-huit heures. Ce ne fut pas le gai voyage que Louis entreprenait chaque année dans l'euphorie des débuts de vacances ! Il se laissait aller vers de tristes pensées, et le souvenir de leur père meublait leurs silences. Louis, parfois, posait des questions : avait-il souffert ? Avait-il parlé de lui ? Le soir tombait, quand apparurent les premières maisons de Coupvray. La campagne avait des douceurs de printemps. On arrivait.

Dans les bras de sa mère, Louis laissa couler ses larmes. Sur le lit, dans le renfoncement, Simon-René Braille dormait son dernier sommeil. Une odeur de cierge emplissait la petite pièce. Marie-Céline et Monique-Catherine étaient là,

---

(8) C'est Pignier lui-même qui, dans sa *Notice Historique sur trois professeurs aveugles de l'Institution* raconte cette anecdote.

Il ajoute : « C'était un legs sacré fait au Directeur de l'Institution et que celui-ci avait accepté d'avance. »

et Louis entendait leurs sanglots. Il alla s'agenouiller près de son père. Un témoin de sa première jeunesse venait de s'en aller et le jeune homme cherchait à se rappeler son visage. La famille passa la nuit en prières et, le lendemain matin, on emmena vers l'Eglise, le bourrelier de Coupvray. Presque tout le village était venu témoigner son estime aux parents du vieil artisan. Louis, très fier de son père, savait combien on l'aimait à Coupvray, et c'était pour lui un réconfort de penser qu'il ne laissait que de bons souvenirs et des amis attristés.

L'abbé Gallet (9) chanta l'absoute. Louis y mêla des prières ferventes. Il s'apercevait pour la première fois combien c'était terrible de ne plus voir ceux que l'on aime. Ce fut ensuite le triste cortège vers le cimetière, la bénédiction de la tombe, les condoléances des amis et le retour, dans un silence lourd de peine, vers la petite maison, où avait vécu, pendant plus de soixante ans, un homme honnête et bon.



Dix mois après la mort de Simon-René Braille, une épidémie de choléra qui venait de ravager l'Amérique, Londres et Calais, se déclara à Paris avec une intensité effroyable et gagna bientôt vingt-sept départements. Une immense pa-

---

(9) L'abbé Palluy retiré à Meaux depuis 1826, avait été nommé chanoine de la cathédrale. L'abbé Hussey qui le remplaça, étant absent de Coupvray le jour de l'inhumation de Simon-René Braille, ce fut le desservant de la paroisse de Chalifert, l'abbé Gallet qui se chargea de la cérémonie de l'enterrement. L'abbé Hussey quitta Coupvray en 1832. (Registres paroissiaux et Archives de l'Evêché).

nique saisit la population ; on parla d'empoisonnement collectif, œuvre de mystérieux criminels (10) et les autorités eurent beaucoup de peine à prendre les mesures urgentes qu'imposaient les circonstances.

A Coupvray, deux cents personnes réclamaient des secours et au début d'avril 1832, une lettre avertissait Louis Braille que sa sœur, Monique-Catherine, la femme de Jean-François Carron, ressentait les premiers symptômes du terrible mal. M. et Mme d'Orvilliers, dès qu'ils connurent la situation, s'empressèrent aussitôt d'organiser le sauvetage de tous ces malheureux. Ils entreposèrent médicaments et vêtements chez l'abbé Hussey qui, depuis le début de l'épidémie, se dépensait sans compter, soignait à domicile, secondait les médecins, apportait le réconfort de sa présence et de ses précieux conseils (11). M. d'Orvilliers fut-il victime de son dévouement ? Le 30 avril 1832, il mourait à son domicile de Paris, 12, rue Basse du Rempart. Quelques jours plus tôt il était encore à Coupvray, s'associant aux efforts de tous, luttant pour secourir les malades et enrayer le fléau. Sans doute, le choléra, d'une offensive brutale, avait-il terrassé ce grand seigneur d'autrefois qui n'avait jamais dédaigné, malgré la noblesse et le prestige de son nom, de s'abaisser jusqu'aux humbles (12).

L'épidémie, qui fit à Coupvray trente-deux victimes (13), épargna la famille Braille, puisque dès septembre 1832, on trouve le nom de Monique-Catherine Carron, sur la liste des

---

(10) Victor Duruy. Histoire Populaire contemporaine, page 314.
Le Maire de Coupvray fit afficher un avis mettant la population en garde contre ces faux bruits. (Archives de Coupvray).

(11) Dossier « Choléra ». (Archives de Coupvray).

(12) Jean-Louis Tourteau, marquis d'Orvilliers fut Pair de France sous Louis XVIII.

(13) Principaux faits de l'Histoire de Coupvray, document manuscrit. (Archives de Coupvray).

convalescents. Il semble probable que cette année-là, Louis Braille ne vint pas dans son village natal pour y passer ses vacances, car les voyages aggravaient les risques de contagion. Il resta donc à Paris, s'occupant activement de ses recherches, remettant à plus tard la joie de retrouver sa famille et ses amis de Coupvray (14).

Au début de 1833, ayant perfectionné sa technique musicale sous la direction de Mlle Vanderbuch, on lui confia le grand orgue de Notre-Dame des Champs.

---

(14) Il y avait vers cette époque, à Coupvray, deux autres aveugles. Nous pensons que Louis Braille n'ignorait pas ses frères d'infortune, et qu'à l'occasion de ses vacances il allait les visiter, essayant peut-être de leur apprendre son système d'écriture en points saillants. L'un d'eux s'appelait Paul Dupin. C'était un ancien journalier, âgé de soixante-six ans, marié et père de nombreux enfants, et dont la cécité occasionnée par une paralysie n'avait put être enrayée malgré plusieurs opérations dans les hospices de Paris. Il habitait rue Saint-Denis et vivait dans le plus grand dénuement. L'autre, François Brisset, célibataire, avait quarante-neuf ans. Insensiblement et sans cause apparente, sans qu'il ait jamais éprouvé de douleurs, il était devenu aveugle. Ses moyens d'existence très réduits ne lui permettaient pas de subvenir à ses besoins. Etat des Aveugles dans la Commune de Coupvray en 1831. (Archives de Coupvray).

Louis Braille est également mentionné sur cette liste : « 3°, Braille, Louis, âgé de vingt-deux ans, célibataire, actuellement à l'Institution des Aveugles à Paris. Cécité complète. Il a perdu la vue à l'âge de quatre ou cinq ans, par suite d'une blessure qu'il s'est faite avec un instrument tranchant. Un seul œil a été atteint par cette blessure. Néanmoins il a perdu l'autre œil quelques temps après et sans aucun autre accident d'ailleurs. Il a quelques moyens d'existence ; mais ces moyens lui seraient insuffisants s'il n'y était subvenu. Il n'a plus que sa mère qui possède quelques parcelles de propriété. 1er juillet 1831. Envoyé à M. le Sous-Préfet le 21 juillet 1831. »

*
**

Chaque dimanche matin, l'un des jeunes voyants de l'Institution (15), l'accompagnait jusqu'à l'église. Au début il avait regretté d'assister à la messe moins en croyant qu'en organiste. Il ne voulait pas faire partie du décor, ne représenter que le côté technique de la cérémonie. Braille voulait participer et vivre sa messe. Peu à peu, il eut suffisamment d'expérience pour ne plus s'attacher trop à l'exécution des morceaux, et délivré d'un travail absorbant, l'esprit en liaison constante avec la voix du prêtre, Braille savait rendre son interprétation plus attachante encore.

Nous touchons ici, en parlant de sa foi, à l'un des côtés les plus bouleversants de sa personnalité. Sa cécité ne fait pas de lui un révolté. Il ne maudit pas Dieu. Il accepte son sort avec une résignation tranquille. Il sait que tout celà n'est que le premier acte d'une destinée, dont le dénouement ne se joue pas sur terrre. Privé de la lumière du monde, il s'est retranché, confiant, dans la lumière de la foi. Il atteindra, vers la fin de sa vie, des sommets qui touchent à la sainteté.

---

(15) C'est Pignier qui, le premier, eut l'idée d'introduire des enfants voyants dans l'école. Il pensait pouvoir en faire plus tard des surveillants aptes et dévoués. Ce qui arriva en effet pour quelques-uns.

***

Les années passent et Louis goûte de plus en plus son existence. Il a trouvé dans sa tâche de professeur (16) et dans ses efforts incessants pour perfectionner son invention, des raisons de vivre (17). A une époque larmoyante où Vigny pleure son Eva, Lamartine son Elvire, où Hugo mêle ses cris à ceux d'Olympio ; en un monde où l'élite intellectuelle se complait dans la dissection de ses douleurs, Braille à qui les motifs ne manquent pas, ne s'attarde nullement sur ses souffrances. Son esprit méthodique et constructif le pousse, au contraire à s'évader des contingences corporelles. Il ne connaît pas l'oisiveté car sa vie s'écoule, pleine et variée. Ses cours, ses recherches, ne lui laissent guère de temps pour penser à lui. Pourtant sa santé débile ne s'est pas améliorée, mais il ne veut pas perdre de précieux instants à réfléchir sur lui-même.

Une grande fatigue, depuis des mois, l'envahit. Parfois, l'escalier de l'Institution lui semble interminable : il doit s'arrêter, le souffle court. Certains jours, il a des vertiges.

---

(16) En 1833, Pignier profitant d'une visite de Thiers à l'Institution, demande le titre de professeur pour quelques-uns de ses élèves. A cette promotion appartiennent Braille, Gauthier, Coltat. Ils auront désormais le traitement annuel de trois cents francs.

(17) Grâce à Pignier il avait pu présenter son système à l'Exposition de l'Industrie en 1834. Ouverte le 1er mai, dans un bâtiment construit sur la place de la Concorde, elle avait été inaugurée par Louis-Philippe qui « visita longuement et avec détail toutes les galeries de l'exposition trouvant pour tout le monde des mots flatteurs ». Victor Duruy. *Histoire populaire contemporaine.*

C'est aussi en 1834 que l'on commença à imprimer recto-verso, afin de réduire l'encombrement des ouvrages.

Alors il sent sa tête lourde et fiévreuse. Il essaye de se raidir, de ne plus y penser, mais le mal est là qui s'insinue, persistant et tenace. Un ami clairvoyant remarque la pâleur de son visage avec les pommettes saillantes et rouges. La fièvre, sournoisement le mine. Il se réveille le matin, aussi las que le soir, et son sommeil agité ne lui permet plus de récupérer les forces dépensées. Souvent, durant ses cours, il doit s'arrêter de parler, épuisé, la poitrine oppressée.

Louis Braille a alors vingt-six ans (nous sommes en 1835), et le jeune homme ne veut pas croire à la maladie imminente. Il pense que ce ne sont là que des malaises passagers qui, bientôt disparaîtront. Il tend sa volonté et, tenace, il continue, comme tous les jours, le programme chargé de sa vie professorale.

Pourtant une nuit que la fièvre le tient éveillé, il sent, tout à coup sa bouche s'emplir d'un liquide qui ne lui laisse aucune illusion. C'est du sang ! Il prend alors conscience de la gravité de son état et appelle. Le surveillant de nuit arrive, repart affolé, chercher le directeur.

Le Dr Pignier rapidement comprend le drame. Le diagnostic est simple. Louis a été victime d'une hémorragie consécutive à une lésion pulmonaire. C'est la tuberculose dans sa première phase évolutive.



Que fera le Dr Pignier pour lutter contre ce mal envahissant ? En 1835 l'état des recherches ne permet pas aux malades d'envisager la guérison. On se contente de les prolonger par des thérapeutiques bien faibles contre ce terrible microbe (on ne savait d'ailleurs pas à cette époque que la phtisie était d'origine microbienne). Repos, suralimentation,

ordonne Pignier. Il aurait fallu à Braille la montagne, le grand air. L'Institution en elle-même, humide, insalubre, n'était pas l'endroit idéal pour guérir. Louis devait pourtant y vivre neuf mois par an, le temps de la scolarité. Mais Pignier, paternel, lui demande de se ménager. Conscient du danger que représente pour Louis une trop grande dépense d'énergie, il réduit son travail, lui confie « des petites classes qui n'exigent que très peu de paroles et nulle préparation » (18).

Louis Braille accepte. Il n'a pourtant pas peur de la mort. Sa grande piété le met à l'abri de cette grande faiblesse. Mais il ne veut pas que son insouciance pour sa santé s'apparente à un genre de suicide. Dès lors, il prend des précautions, se fixe une règle de vie sévère. Il pense qu'avec le temps, tout s'arrangera. Il espère surtout que le grand air de Coupvray se chargera, aux vacances prochaines, de lui refaire une santé...



Le nouveau rythme de sa vie lui laissait désormais plus de loisirs et c'est avec ses amis Gauthier et Coltat qu'il passait de longs moments. Un jeune voyant de l'école leur lisait *Le Moniteur*. On parlait des événements. On discutait les nouvelles. Causeries amicales où Braille, parfois, déployait ses talents de conteur. Il savait animer ses histoires, allant imperceptiblement du joyeux au sévère, avec ce sens des transitions si cher à La Bruyère. Quelquefois, il se laissait aller à la plaisanterie, lançait « des traits d'esprit et même se permettait d'aiguiser une pointe délicate. Quelques-unes

---

(18) Coltat.

de ses expressions faisaient fortune parmi ses amis, et bientôt passaient de bouche en bouche avec l'autorité et les honneurs du proverbe » (19).

« L'amitié chez lui était un devoir consciencieux en même temps qu'un tendre sentiment. Il lui aurait tout sacrifié, son temps, sa santé, sa fortune » (20). Il la cultivait comme un horticulteur méticuleux, une rare orchidée. Et n'est-ce pas tout à son honneur de le voir attacher tant d'importance à un sentiment que d'aucuns placent avant l'amour ?

« Il voulait que son amitié profitât à ceux qui en étaient l'objet. Elle le rendait vigilant sur leur conduite et lui inspirait souvent de fermes et lumineux conseils. Lorsqu'il avait un avis important, mais pénible, à adresser à un ami commun, si d'autres montraient de l'hésitation ou de la répugnance à s'acquitter de cette mission difficile : « Allons, je me sacrifierai », disait-il en riant. Les choses qu'il avait résolues, il les accomplissait avec la même conscience, qu'elles lui fussent agréables ou désagréables, il lui suffisait qu'elles fussent utiles. Il remplissait si fréquemment cette fonction délicate que l'expression « Allons, je me sacrifierai » lui était devenue familière et que ses amis prenaient plaisir à le surnommer « le Censeur » .

« La singulière justesse de son esprit, la rectitude de sa raison, la pénétration de son intelligence lui faisaient prévoir l'enchaînement et les conséquences des événements ; en sorte que parmi les personnes qui le connaissaient particulièrement, il y en avait peu qui ne le prissent pour conseiller et ne se trouvassent très bien de la direction que leur avait fait prendre sa prudence. »

« Mais Louis Braille ne se bornait pas à l'heureuse

---

(19) Coltat.
(20) Coltat.

influence de ses paroles, il y joignait l'action et le dévouement. Il aimait à rendre service et à soulager les malheureux. Lorsqu'il faisait du bien, il agissait avec tant de simplicité et de délicatesse qu'il dérobait pour ainsi dire la main du bienfaiteur aux regards de celui qui recevait le bienfait. Il savait qu'il ne suffit pas de donner, mais qu'il faut le faire avec cet esprit de charité chrétienne qui respecte la dignité de l'âme humaine dans la personne du pauvre » (21).

Louis Braille, esprit inventif et tenace, ne pouvait, même sur avis médical, cesser ses étonnantes recherches. Il était fait pour le travail, et rien ne pouvait arrêter sa force créatrice. En 1836 (22), il se penche sur un nouveau problème, et s'acharne à le résoudre. C'est celui des relations écrites entre aveugles et clairvoyants. Son système conventionnel en points saillants ne peut être là d'aucun secours, car il nécessite de la part du clairvoyant un apprentissage. Alors, il faut trouver une méthode qui permette à l'aveugle d'écrire dans le système normal des voyants. Déjà plusieurs solutions s'offrent à lui. Il en élimine quelques-unes peu satisfaisantes. Il s'appuie dans ses recherches sur le principe fondamental suivant : l'aveugle a besoin pour écrire d'un régulateur qui, sans aucune discontinuité, lui permette de se rendre compte parfaitement des dimensions et des distances.

---

(21) Coltat.

(22) Cette année-là, Louis Braille à la demande de l'Anglais Hayter avait ajouté le W à son alphabet. En 1837, il supprimera définitivement le relief linéaire, utilisé jusqu'alors pour la ponctuation.

VII

Les luttes

Le monde des aveugles n'est pas exempt d'imperfections, et la jalousie y jette parfois ses ferments. Comme dans toute société, les hommes s'y affrontent, luttent, subissent les assauts des malins, des méchants et des imposteurs. Depuis 1836, Dufau, le sous-directeur, intrigue en dehors de l'Institution pour essayer de faire renvoyer Pignier. Avec Mme Landresse, l'institutrice, et l'agent comptable, il établit un rapport qu'il adresse au Ministère. Que reprochent-ils à Pignier ? Leur accusation est, pour le moins, bizarre : « Pignier corrompt les esprits au moyen de l'histoire » (1). La véritable raison de ce mouvement dirigé contre le directeur, c'est que l'autorité même de Pignier, sa fermeté dans la conduite de l'Etablissement, son sens des valeurs, font obstacle aux réalisations dont Dufau rêve de doter l'Institution.

Braille est au courant de toutes ces machinations, mais il reste en dehors du conflit. Il a trop d'admiration, de respect et de reconnaissance pour Pignier. C'est lui qui l'a encouragé dans ses travaux, soigné lors de son hémorragie, con-

(1) Guilbeau.

seillé après la mort de son père. C'est aussi à Pignier que les élèves et les professeurs doivent l'autorisation d'utiliser, pendant les cours, l'alphabet en points saillants ; car la méthode officielle reste toujours l'antique système Valentin Haüy. Dans les sphères responsables du Ministère, on ne connaît que celui-là et on ne veut pas en admettre d'autre.

Pourtant l'invention de Louis Braille apporte aux aveugles des possibilités inconnues jusqu'alors. On pourrait croire qu'elle fut saluée aussitôt par des concerts de louanges, que les Académies s'employèrent à récompenser ce jeune homme simple et modeste, que la presse, s'emparant de cette invention, en détailla à longueur de colonnes les étonnants mérites, que le Gouvernement, en signe d'admiration, décerna à l'inventeur la Légion d'Honneur (2). Bien au contraire ! Depuis 1829 les multiples demandes de Pignier se heurtent à une administration routinière. On n'aime pas bouleverser en France les habitudes établies, et Braille souffre de ces tracasseries des services publics. Son enthousiasme juvénile ne parvient pas à réveiller l'inertie déconcertante des bureaux. Il ne comprend pas. On est obligé à l'Institution d'apprendre à lire aux jeunes élèves avec des lettres en relief. Perte de temps pour tous. Braille écrit lui-même au Ministre de l'Intérieur. Pas de réponse ! Il devra attendre quelques années, en 1840, pour qu'à la suite d'une nouvelle demande de Pignier, le Ministre enfin réponde par un petit mot laconique, mais qui n'officialise pas la méthode : « Ce travail m'a paru remarquable, et je pense que Monsieur Braille mérite d'être encouragé. »

Certes, il mérite bien d'être encouragé. Pignier et ses amis sont là, toujours prêts à lui donner des preuves de leur

---

(2) En 1839, ses élèves avaient demandé pour lui la Croix d'Honneur.

affection. Le travail de Louis ne se ralentit pas. En 1838 il a publié son *Petit Memento d'Arithmétique à l'usage des commençants*. C'est dans ce livre qu'il précise ses idées sur la composition des manuels scolaires à l'usage des aveugles: « Nos procédés d'impression occupent beaucoup de place sur le papier. Il faut donc resserrer la pensée dans le moins possible de mots » (3). En 1839 il a réussi à résoudre complètement le problème des relations écrites entre aveugles et clairvoyants (4). Il a fait paraître l'explication de son système : « Nouveau procédé pour représenter par des points la forme même des lettres, les cartes géographiques, les figures de géométrie, les caractères de musique, etc... à l'usage des aveugles. » Ce procédé consiste à dessiner à l'aide d'un poinçon et par une suite de petites bosses les lettres de l'alphabet. Pour standardiser les dimensions des signes représentés, il imagine un tableau précisant le nombre de points exigé par la forme d'une lettre ; comme le poinçon repousse le papier et donne un relief, l'aveugle comme le clairvoyant peuvent facilement lire le texte. Cette nouvelle invention que Braille appelle la raphigraphie est

---

(3) Coltat : « Cette qualité était passée en habitude chez lui et pouvait même donner un peu de sécheresse à son style quand il traitait d'autres matières que la science ; on dit qu'à l'imitation du satirique latin, dans ses écrits, Braille affectait d'enfermer moins de mots que de sens ».

« La même concision se retrouve dans les précis d'histoire qu'il fit pour ses élèves. »

Guadet : « Cette concision que l'on retrouvait jusque dans ses conversations lui était d'ailleurs devenue, plus tard, comme nécessaire, par suite de la faiblesse de sa poitrine. »

(4) Cette année-là il présente des livres écrits dans son système à l'Exposition de l'Industrie. Il n'obtient qu'un succès de curiosité.

comme la précédente adoptée avec enthousiasme par les élèves (5).

Mais en 1840 les basses intrigues de Dufau portent leurs fruits. Le Conseil des Ministres se penche sur le rapport du sous-directeur et Pignier est renvoyé de l'Institution.

Ce départ fait perdre à Louis Braille son plus solide défenseur. Désormais il lui faudra lutter seul pour imposer sa méthode.



Charles Barbier, l'ingénieux capitaine, avec un entêtement inexplicable continuait de vouloir que « son écriture nocturne » devînt la base fondamentale de l'instruction des aveugles (6). Il avait reçu un prix de l'Institut (7), et assuré

(5) Martin : dossier Braille (Archives de Coupvray). J. Guadet dans son exposé du système d'écriture en points saillants paru en 1844 écrit : « Il composa aussi, pour cet usage, un appareil analogue à celui avec lequel il traçait ses caractères conventionnels. »

« Plus tard un autre aveugle, M. Foucault, pensionnaire de l'Hospice Royal des Quinze-Vingts, inventa un appareil de beaucoup préférable au premier. »

Ingénieuse mécanique qui valut à son auteur une médaille de platine offerte par la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale. Braille se servit de cet appareil pour sa raphigraphie. Foucault venait d'inventer la première machine à écrire !

(6) Guilbeau. De son côté Pignier écrira : « Barbier, comme beaucoup d'inventeurs, à mesure qu'il s'occupait davantage de sa méthode et cherchait à y apporter des changements ou si l'on veut des perfectionnements finit peut-être par s'en exagérer les mérites » etc... *Essai historique sur l'Institution des Jeunes Aveugles.*

(7) Deux rapports de l'Institut nous renseignent sur les perfectionnements apportés par Barbier à son invention, L'un signé Lacépède et Ampère, en date du 1er décembre 1823, l'autre du 11 janvier 1830 qui se termine par cet encouragement : « nous avons l'honneur de proposer à l'Académie de remercier M. Barbier des communications nouvelles qu'il lui a faites, en reconnaissant les avantages qu'il y aurait à propager ses procédés et à en faire une application judicieuse. Signé : Molard, Frédéric Cuvier ».

de la perfection de sa méthode, il harcelait Pignier de visites incessantes. Déjà en 1827, lors de la publication de *La Grammaire des Grammaires* par Louis Braille, il avait été, nous dit Guilbeau, « tout chagrin de la déformation de son système ». En 1833, il semblait pourtant avoir compris la supériorité de l'alphabet Braille puisque le 31 mars, il écrivait au jeune aveugle : « Je ne puis trop applaudir au sentiment de bienveillance qui vous porte à être utile à ceux qui partagent votre infortune... Il est beau à votre âge de débuter comme vous l'avez fait, et l'on peut beaucoup attendre des sentiments éclairés qui vous dirigent ». Plus tard, dans une préface destinée à une nouvelle édition de sa méthode, Barbier dira : « C'est M. Louis Braille, jeune élève de l'Institution Royale de Paris qui le premier a eu l'heureuse idée de réduire l'écriture ponctuée à l'usage d'une réglette rayée de trois lignes. Les caractères tiennent moins de place, et sont plus faciles à lire : sous ce double rapport, c'est un service essentiel dont on lui a l'obligation » (8).

Mais Barbier continua malgré tout à porter ses espoirs en l'Ecriture Nocturne. Jamais pourtant il n'obtiendra la consécration. Le temps, implacable sélectionneur, a jeté ses inventions dans l'oubli. La renommée de Braille, elle, n'a fait que grandir. Mais la justice se doit d'associer ces deux noms.

Le 29 avril 1841, Charles Barbier mourait âgé de soixante-quatorze ans (9). En 1837, Braille lui rendant un solennel hommage avait écrit : « Et si nous sommes assez heureux

---

(8) C'est Pierre Henri qui cite ces deux textes de Charles Barbier dans une étude sur Louis Braille parue dans le bulletin de l'Association Valentin Haüy. Pierre Henri est actuellement professeur à l'Institution des Jeunes Aveugles. On lui doit, entre autres œuvres, une remarquable *Vie des Aveugles*, préfacée par Georges Duhamel.

(9) Charles Barbier fut inhumé au cimetière du Père Lachaise.

pour avoir fait quelque chose qui soit utile à nos compagnons d'infortune, nous aimerons toujours à répéter que notre reconnaissance appartient à M. Barbier qui le premier a inventé un procédé d'écriture au moyen de points, à l'usage des aveugles. »

⁂

Un mois après la mort de Barbier, le 9 juin 1841, Marie-Céline Marniesse, la deuxième sœur de Louis, mourait à Coupvray. Elle n'avait que quarante-trois ans et laissait deux jeunes enfants, Marie-Thérèse treize ans (10) et Céline-Louise, six ans. Cette nouvelle qui jetait Louis dans la consternation s'ajoutait à tous les échecs et les souffrances que les années 1840 et 1841 semblaient lui réserver.

On lui avait demandé de se rendre en Autriche pour instruire un prince aveugle de la famille royale (11). Mais le mauvais état de sa santé ne lui aurait pas permis d'envisager un si long voyage. Il écrivit la lettre suivante à Johann Wilhem Klein qui s'occupait activement du sort des aveugles à Vienne (12) :

---

(10) Marie-Thérèse Marniesse devait se marier le 1er juillet 1843 avec Denis-Raphaël Meunier. Elle n'avait que quinze ans ! La famille Meunier possède son portrait exécuté au pastel.

(11) C'est une tradition recueillie par le dernier descendant de la famille Braille qui nous permet d'avancer ce renseignement. Louis Braille aurait répondu « qu'il n'était pas le serviteur d'un aveugle, mais le serviteur de tous les aveugles ».

(12) Nous devons la communication de cette lettre, conservée précieusement à Vienne, à la courtoisie de M. Karl Trapny, directeur du Blinden-Erziehungs-Institut de cette ville. Qu'il nous soit permis de le remercier ici.

Paris, le 11 Juillet 1840.

Monsieur,

Connaissant le vif intérêt que vous prenez à l'instruction des aveugles, j'ai l'honneur de vous offrir l'explication d'un nouveau mode d'écrire à leur usage, et je vous prie de considérer ces lignes comme un sincère hommage à votre dévouement pour les infortunés dont je partage le sort.

Je serai heureux, si mes petits procédés (13) peuvent être utiles à vos élèves et si ce spécimen est à vos yeux la preuve de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être Monsieur,

Votre respectueux et très humble serviteur.

BRAILLE,

A l'Institution Royale des Jeunes Aveugles.

Malheureusement, J.-W. Klein, qui enquêtait auprès des Institutions d'aveugle du monde entier, pour découvrir une méthode rationnelle, n'agréera pas les « petits procédés » de Louis Braille. Cette écriture conventionnelle bouleverserait vraiment trop les principes établis jusqu'à ce jour ! Braille subira stoïquement cette désillusion. Mais d'autres épreuves, plus dures, l'attendent. Le directoriat de Dufau sera pour lui une rude école de luttes où s'affermiront encore son courage, sa volonté et sa foi.

---

(13) On remarquera la modestie de Louis Braille. Ses « petits procédés » ont fait le tour du monde.



Dufau n'attirait pas la sympathie. Son air solennel en imposait désagréablement aux élèves (14). Pour justifier le renvoi de Pignier, il se mit à tout révolutionner dans l'école. Innovations inégales où se cotoyaient de bonnes et de mauvaises réformes. Il avait de l'imagination et ses trouvailles étaient aussitôt mises en application, même si elles n'étaient pas d'un bien grand profit pour les aveugles. Car Dufau était voyant ; il faisait partie de cette catégorie de professeurs qui, par le fait même de leur supériorité visuelle passaient à l'Institution pour indispensables.

Hostile depuis longtemps à l'alphabet Braille, Dufau croyait, comme beaucoup de ses confrères, que cette écriture conventionnelle ferait se replier sur lui-même le monde des aveugles. Argument sentimental ! Les professeurs clairvoyants avaient surtout peur de ne plus conserver leur prépondérance dans l'école, l'enseignement par la méthode en points saillants pouvant se faire uniquement par des professeurs aveugles.

Dufau, au début de son directoriat, n'entra pas directement en lutte contre Braille. Sa tactique était plus nuancée. Il se contenta d'ignorer le système. Dans un de ses ouvrages, où il examinait les nombreuses méthodes mises à la disposition des aveugles, il ne mentionne même pas le système Braille (15). Impardonnable oubli que rien ne

(14) Guilbeau.

(15) Nous rapportons ici le jugement de Pignier. On nous dira que, peut-être ce jugement était entaché de partialité. Nous croyons bien sincèrement que la probité de Pignier est le meilleur garant de sa sincérité.

semble justifier sinon sa volonté d'éliminer en Louis Braille un concurrent dangereux. Il avait, nous dit Pignier, inventé un guide-main qui devait, selon lui, faciliter le travail des aveugles. Pour légitimer l'emploi de cet appareil il fallait continuer d'utiliser le système Valentin Haüy, et ignorer, bien entendu, le système Braille ! Seule l'ambition semblait guider cet homme, au demeurant très intelligent, ce qui explique encore moins ces réticences coupables, qui devaient retarder de plusieurs années le triomphe officiel de la méthode !

*
**

Mais l'hostilité de la direction ne pouvait empêcher ce système de se tailler chaque jour parmi les aveugles, une place plus importante. Son succès n'était plus à faire et les élèves en reconnaissaient les avantages incontestables. Si Dufau s'avérait le grand adversaire de cette écriture, les jeunes aveugles en étaient les grands défenseurs. « Ils s'arrachaient, dit Pignier, les feuilles du premier Précis d'Histoire de Louis Braille. Pendant les cours, ils prenaient des notes et se constituaient des petits cahiers ». Ainsi, progressivement, s'effectuait par la base, l'évolution nécessaire qui devait amener la direction, quelques années plus tard, à accepter le fait accompli.

Cependant ces luttes continuelles, ces incertitudes, ébranlèrent de nouveau la fragile santé de Braille. En 1843, plusieurs hémorragies le forcèrent à s'aliter. Le Dr Allibert (16)

(16) Le Dr Allibert était né le 4 avril 1802 à Mezet (Basses-Alpes). « Fait chaque jour son service avec une grande exactitude. Praticien distingué. Il jouit d'une grande considération » écrira le baron de Watteville, en 1865, dans ses *Fiches et Notes confidentielles* (Archives Nationales).

qui, depuis 1837, suivait les progrès de la maladie, remarqua bientôt les signes précurseurs d'une aggravation. Il lui conseilla de cesser ses cours et Dufau, averti, lui enleva les petites classes dont il avait la charge.

Braille garda la chambre quelques semaines, soigné par les sœurs infirmières de l'Institution. Ses amis venaient le voir, s'informaient de sa santé. Il avait pour chacun un mot de gratitude, de remerciement ému. Gauthier le tenait au courant des nouvelles, lui racontant les menus incidents de l'école. Ainsi Braille se sentait moins seul, moins solitaire en sa nuit.

Il émanait de sa conversation une grande douceur, une sérénité affectueuse qui le faisaient aimer de tous ceux qui l'approchaient. Jamais il ne se plaignait, ne parlant guère de ses souffrances, s'intéressant, au contraire aux peines des autres, toujours prêts à les réconforter et à les aider.

Quand vinrent les beaux jours, une amélioration sensible se produisit dans sa santé, et le Dr Allibert lui permit alors quelques promenades, mais en dehors de l'Institution, car ce n'était dans cette maison que couloirs et courants d'air. C'est à cette époque, qu'il se rendit souvent avec Gauthier et Coltat chez Pignier, l'ancien directeur, toujours très heureux de recevoir ses grands élèves. Ils parlaient ensemble de leur chère école, de leurs travaux. En fin d'après-midi, les trois amis revenaient tranquillement par les grandes avenues plantées d'arbres, d'où s'exhalait, subtil, le parfum des premières feuilles du printemps.

Au retour d'une de ces promenades, sans doute fatigué par une marche trop longue, une nouvelle hémorragie se déclara. Le Dr Allibert n'entrevit plus qu'un seul remède pour éviter un dénouement fatal : la campagne. Braille partit donc au début d'avril 1843 pour Coupvray. Il ne devait revenir à l'Institution que six mois plus tard.

VIII

Derniers travaux

L'air vif et bienfaisant de la campagne, l'absence de soucis, la proximité des siens, rendirent bientôt à Louis Braille, avec quelques forces nouvelles, l'illusion d'une santé retrouvée. Loin de l'activité fiévreuse de Paris, loin des jalousies, des cabales, des luttes sournoises, il redevenait lui-même et tout son être se ressentait de ce calme intérieur, de cette sérénité reconquise.

Sa famille profita de son séjour prolongé à Coupvray pour régler la succession du bourrelier. Il peut paraître bizarre que l'on ait attendu si longtemps, (le décès datait de 1831) pour partager entre les enfants, les biens de Simon-René Braille (1). Pourtant le Registre Cadastral de la Com-

(1) La succession du bourrelier n'était pas complète. Pour permettre la construction du canal de Chalifert, le Sous-Préfet, par un arrêté en date du 18 juillet 1837, avait décidé l'expropriation d'un certain nombre de terrains. Le 25 avril 1838, Monique Baron, Veuve Braille, propriétaire à Coupvray, signait l'acte de vente de trois parcelles de terres, d'une contenance totale de dix ares et de dix-huit centiaires, acquises pour la somme de cinq cent quatre-vingt-dix francs soixante. (Archives de Coupvray). D'après les minutes de Me Demont, notaire à Coupvray, la succession du bourrelier aurait été réglée devant le notaire de Couilly (Seine-et-Marne). Il ne nous a pas été possible de consulter ce document.

mune est sur ce point affirmatif : c'est en 1843 que fut effectuée officiellement la répartition des différentes propriétés. Nous pouvons apprécier la petite fortune de Louis en compulsant cet énorme volume où s'étale, au folio sept cent-deux, la liste imposante de ses biens ; au total un hectare de terres, dix-sept ares soixante-dix de vignes dont le revenu était évalué à quarante-six francs trente neuf centimes (2).

Le partage des bâtiments semble s'être effectué équitablement suivant les désirs et besoins de tous. Louis-Simon Braille qui habitait Chessy ne demanda qu'un bâtiment à usage agricole et la boutique (3) pour entreposer les récoltes de ses nombreux terrains situés sur le territoire de Coupvray. Les Marniesse déjà propriétaires à Coupvray d'une grande maison et d'un atelier, reçurent eux aussi, deux bâtiments ruraux (4). Louis Braille qui voulait sans doute se ménager un pied-à-terre pour y venir, comme chaque année, passer les vacances, obtint la vieille maison familiale où il était né. Quant aux Carron, si leur part semble peu importante (un bâtiment en commun avec Louis-Simon,

---

(2) Cueillons au passage quelques noms pittoresques, lieudits où se trouvaient ces propriétés : « Les Courteries », « Les Fours à Chaux », « Les Rouillardes », « Les Chauds Soleils », etc...

(3) La boutique ou atelier fut transformée en 1844 par Louis-Simon, en bâtiment rural. Il n'en reste d'ailleurs plus trace actuellement, ce bâtiment ayant été remplacé il y a quelques années, par une construction nouvelle appartenant à M. Vasseur, fermier.

Vraisemblablement, la mère de Louis Braille alla habiter Chessy chez son fils aîné. Ils s'établirent plus tard à Lesches où Louis Simon avait acheté de la vigne.

(4) L'un de ces bâtiments cadastré E 8, est actuellement la propriété de M. Hurault, fermier à Coupvray. Nous avons pu, après de longues et patientes recherches, situer tous les biens de Simon-René Braille, grâce au « Plan parcellaire de la Commune de Coupvray, levé en 1824, sous l'administration de M. le comte de Guyon, Préfet de Seine-et-Marne, et de M. Vincent, maire. »

plus quelques terres et vignes), il est fort possible qu'ils obtinrent, en compensation, de l'outillage de bourrellerie, car les deux neveux de Louis Braille avaient appris le métier de leur grand-père (5).

En 1843, mourut à Coupvray, Antoine Bécheret, l'Instituteur qui avait su, autrefois, insufler à l'enfant aveugle, le désir de s'instruire. Après l'abbé Palluy, après le marquis d'Orvilliers, s'en allait le dernier de ses bienfaiteurs, l'un de ces trois hommes à qui il avait voué une profonde reconnaissance. Un chagrin bien compréhensible l'étreignait en pensant à tous ses amis, à tous ses parents, disparaissant un à un, sans jamais qu'il puisse une seule fois contempler leurs visages. Il savait pourtant se raidir, chasser ces pensées dépressives, ne pas s'appesantir sur une existence qu'il avait organisée et rendue acceptable malgré sa grande infortune. Sa mère était là, toujours aussi douce et bonne ; son frère Louis-Simon, sa sœur Monique-Catherine, faisaient tout pour lui être agréable ; à Paris, il pouvait compter sur Gauthier, sur Coltat, sur Pignier, si compréhensifs, si affectueux. Alors, pourquoi désespérer de la vie ? Et puis, il y avait ses travaux, ses recherches, son œuvre, à quoi il consacrait la plupart de son temps et de ses pensées et qui l'empêchaient de tomber dans une mélancolie morbide et stérile où il aurait pu sentir l'éternité de sa nuit !

---

(5) Registre des Passeports (Archives de Coupvray). Louis-François Carron, bourrelier à Longjumeau (S.-et-O.) abandonna ce métier, et devint plus tard marchand limonadier. Il s'était marié le 20 juillet 1842 avec Aubierge-Florence Borgnon. Son frère Louis-Théodore avait épousé le 6 juillet 1839, Alexandrine-Perpétue Borgnon. Nous avons déjà dit que ce dernier était établi bourrelier à Chessy. M. L. Charpentier, actuel successeur, conservait encore il y a quelques années le « veilloir » de Simon-René Braille, établi carré, percé en son centre d'un trou circulaire pour la fixation d'une lampe à huile. Ce bourrelier possède de nombreux vieux outils marqués Carron, authentiques souvenirs de la famille Braille.

*
**

Louis Braille revint donc à Paris au début d'octobre. De nouvelles déceptions l'attendaient. En son absence, Dufau, raidissant son attitude hostile, et continuant les transformations entreprises au début de son directoriat, avait encore élargi le fossé qui séparait les défenseurs de l'ancien système et les partisans de l'alphabet en points saillants. Imitant l'Ecosse et les Etats-Unis, il avait transformé les dimensions des lettres Valentin Haüy, et brûlé tous les anciens livres de l'Institution (6). Aussi les élèves étaient-ils forcés de repartir sur des bases nouvelles et, résultat inespéré, Dufau, par cette innovation inopportune, fit progresser considérablement le système Braille. « Les élèves se l'apprenaient en dehors des cours », nous dit Guilbeau. C'est cette obstination des jeunes aveugles qui allait faire triompher l'alphabet.

Nous avons expliqué plus haut la tactique de Dufau : il ignorait volontairement le système ou, parfois, obligé de compter avec lui, en minimisait les résultats. Mais bientôt, devant le succès grandissant, il entre en lutte directe, et soutenu par une administration incapable et bureaucratique, il l'interdit. Les voyants gagnaient ainsi la première manche d'une partie dont le sort des aveugles était l'enjeu. Un élève dira plus tard, parlant de cette période trouble : « Nous

(6) Les vingt-six livres de Guillié et les quarante-sept de Pignier (Guilbeau).

devions nous cacher pour apprendre l'alphabet et lorsqu'on nous surprenait à nous en servir, on nous punissait » (7).

Louis se souvenait des luttes de Valentin Haüy, dont les déceptions accumulées n'avaient entamé ni la persévérance, ni le courage, ni la foi dans le triomphe final de son œuvre. La vie de cet aîné disparu, lui semblait un exemple à méditer et à suivre. Il se rappelait, non sans émotion, cette grande joie du Maître, qui, de retour dans sa chère Institution, avait pu mesurer, avant de mourir, l'ampleur de son travail. Maurice de la Sizeranne disait avec raison : « Il faut une volonté d'un singulière trempe pour faire admettre une idée ; les hommes, en masse, adoptent rarement une idée nouvelle : il est nécessaire de l'imposer ! ». L'imposer ? Braille pouvait-il faire autre chose que de divulguer autour de lui les incontestables mérites de sa méthode ? Il n'était pas le lutteur tonnant qui bouleverse ciel et terre pour arriver à ses fins. Il croyait, sincèrement, qu'un jour prochain, l'administration serait bien forcée de reconnaître le système parce que l'expérience aurait prouvé sa supériorité. L'année 1844 devait d'ailleurs lui apporter un premier succès officiel.



En 1840, Dufau, nommé directeur, avait fait appeler, pour le seconder, l'un de ses amis, Joseph Guadet (8), neveu du célèbre révolutionnaire Girondin. Guadet était un littéra-

(7) Cité par Marcel Liechty (Archives départementales de Seine-et-Marne).
(8) Joseph Guadet était né à Saint-Emilion en 1795.

teur, ignorant tout des méthodes pédagogiques employées pour l'instruction des aveugles ; mais il se mit aussitôt au travail et, s'il épousa, quelques temps, les querelles de Dufau contre Pignier (9), il s'enthousiasma bientôt pour l'alphabet et se promit d'amener progressivement le directeur à une plus raisonnable appréciation des travaux de Louis Braille.

Il nous faut, avant de préciser son activité décisive, relater, en quelques mots, les événement qui marquèrent la vie de l'Institution en cette fin d'année 1843, événements qui furent une occasion pour Dufau, sans doute influencé par son sous-directeur, d'amorcer un premier revirement.

Depuis longtemps déjà, les bâtiments de la rue Saint-Victor étaient devenus incommodes, insalubres, et Louis Braille, comme quelques-uns de ses camarades, en avait subi les néfastes conséquences. L'humdité, l'exiguïté des locaux, devenaient pour tous un véritable danger, et malgré les rapports médicaux signalant des enfants à « l'apparence cachectique » (10), on ne semblait pas pressé de constuire une nouvelle école. Pourtant Lamartine, en 1838, prenant la défense de l'Institution, arrachait à la Chambre des Députés, par un discours généreux et de grand

---

(9) Pignier réfute dans son *Essai Historique sur l'Institution des Jeunes Aveugles*, les accusations de Guadet, en s'appuyant, pour étayer ses démonstrations, sur de nombreuses notes de Louis Braille, dont, malheureusement, ni l'Institution des Jeunes Aveugles, ni la bibliothèque Valentin Haüy, ne possèdent les originaux. Nous pensons que ces notes, d'un intérêt biographique incontestable, furent conservées par Pignier. Que sont-elles devenues ?

(10) Guilbeau.

style (11), l'accord du Gouvernement. Un budget fut voté et l'on commença aussitôt les travaux. Le 11 novembre 1843, l'école étant achevée, les classes débutaient au 56 boulevard des Invalides (12).

On comprendra la tristesse des aveugles quand ils durent quitter leur vieille maison de la rue Saint-Victor. Certes ils allaient vers de nouveaux locaux, spacieux et bien aérés, mais leur cœur se serrait en abandonnant ces lieux, pleins des souvenirs de leur enfance. Braille se rappelait un matin de février 1819, où il avait dû se séparer de son père et rester, loin des siens, parmi des inconnus, dans cette maison, si hostile autrefois, mais qu'il affectionnait maintenant qu'elle avait abrité vingt-cinq années de sa vie. « Comme l'exilé qui s'éloigne de sa patrie et lui consacre d'autant plus de regret qu'elle est plus pauvre et plus malheureuse, plusieurs des professeurs et des élèves pleuraient et, la tristesse dans l'âme, parcouraient lentement la distance qui allait les séparer de leur ancienne demeure » écrira Guadet qui avait assisté à cet exode. Mais ces regrets, compréhensibles, ne durèrent guère. Les aveugles bientôt s'habituèrent à leur maison. Le 28 décembre 1843, Monseigneur Dupanloup consacrait solennellement la chapelle et le 22 février 1844 on inaugurait, en présence d'un public nombreux, les

---

(11) « ...aucue description ne peut vous donner l'idée de ce local étroit, infect, ténébreux, de ces corridors coupés en deux pour former de véritables loges qu'on appelle des ateliers ou des classes, de ces escaliers tortueux, vermoulus, multipliés, qui, loin de paraître disposés pour des malheureux ne pouvant se guider que par leur tact, ressemblent, permettez-moi le mot, à un véritable défi lancé à la cécité de ces enfants... Si la Chambre s'était transportée en masse sur les lieux, elle voterait en masse le crédit demandé par le Ministère, et si des contribuables trop parcimonieux vous accusent, les bénédictions de centaines d'enfants rendus à l'intelligence et au travail vous absoudront. » (Extrait du discours de Lamartine).

(12) L'Institution des Jeunes Aveugles occupe encore aujourd'hui ces locaux.

nouveaux bâtiments de l'Institution Royale des Jeunes Aveugles.

Nous avons sous les yeux une petite brochure éditée cette année-là et intitulée : « Exposé du système d'écriture en points saillants, à l'usage des aveugles, lu dans la séance d'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Institution, le 22 février 1844, par J. Guadet » (13). En une quinzaine de pages, l'auteur après avoir exposé et révélé les défauts du système Barbier, arrive, progressivement, à la conception Braille de l'écriture en points saillants et rend hommage au talent de son jeune inventeur.

Ainsi, publiquement, devant tous les professeurs et élèves de l'école, devant les parents et amis assemblés, Dufau rendait officiel, par la voix de son sous-directeur, l'alphabet de Louis Braille. Au sein de l'Institution se terminait ce jour-là la lutte stérile qui avait retardé de plusieurs années cette consécration ; consécration encore imparfaite sans doute, (le Ministère compétent n'avait pas donné son approbation) mais qui marquait le commencement de la généralisation du système, le début de son expansion à travers le monde.

Quand Guadet eut terminé la lecture de son exposé on passa aussitôt aux expériences concrètes. Transcrivons fidèlement la petite note finale de la brochure ; dans sa sécheresse de style, elle a, pour nous, l'importance d'une épopée, puisque les faits relatés décidaient du sort d'une invention et de la gloire future de Louis Braille : « Mlle Cailhe, institutrice, a fait écrire, par une jeune fille, des vers dictés par l'un des spectateurs. Ces vers ont été lus par une autre jeune fille qu'on avait eu soin de faire sortir de la salle. Ensuite, l'instituteur, M. Guadet, a fait écrire par un professeur une phrase musicale sous la dictée d'une personne

(13) Dossier Braille (Archives de Coupvray).



L'église de Coupvray où Louis BRAILLE fut baptisé

Intérieur de l'église. - Les fonds baptismaux

L'an mil huit cent neuf le huit janvier a été baptisé par moi
prêtre curé desservant soussigné Louis né le cinq, fils de Sieur
René [illegible] Tourneur [?] de cette paroisse, et de Monique Baum[?]
son épouse. Le parrain a été Louis François André Michel cultivateur
de la paroisse de Chalifour [?], la marraine Geneviève Boulanger
fille de Henri Boulanger cultivateur de la paroisse de Sablons [?]
qui ont signé avec nous.

Michel Boulanger

Petit

[illegible] Dillon [?] prêtre

L'acte de baptême

de l'assemblée en l'absence d'un jeune aveugle qui est venu la lire avec la plus grande facilité. »

Des applaudissements enthousiastes saluèrent ces résultats concluants et touchèrent profondément Louis Braille. Après des années d'insuccès, la réussite maintenant apparaissait absolue et définitive. Qu'il nous soit permis de rendre hommage à Guadet, cet homme intelligent, qui sut choisir le moment propice pour mettre en lumière l'œuvre de notre extraordinaire chercheur. D'ailleurs lui-même a jugé son rôle dans des lignes où se dissimule mal l'orgueil d'avoir contribué, pour une grande part, au lancement d'un système qui allait révolutionner l'univers des aveugles. « Braille fut modeste, trop modeste... Ceux qui l'entourèrent le méconnurent ou du moins eurent le tort de le laisser dans l'ombre. Le premier peut-être nous l'avons mis à sa place dans l'opinion générale, soit en faisant appliquer plus largement son système dans notre enseignement musical, soit en faisant connaître toute la portée de son invention » (14).

---

(14) Guadet. L'instituteur des aveugles (Bibliothèque Valentin Haüy). Dans les *Fiches et Notes Confidentielles,* conservées aux Archives Nationales que le Baron de Watteville, directeur de l'Institution adressa au Ministère en 1865, nous lisons, en ce qui concerne J. Guadet : « Conduite des plus honorables. Homme instruit et laborieux d'un caractère faible. Remplit ses fonctions d'une manière suffisante mais n'est pas à la hauteur de la mission qui lui est confiée. Il ne fera pas progresser l'instruction des aveugles, persuadé que cet enseignement est à son apogée... » Jugement bien partial envers celui qui avait tant fait pour le triomphe de l'écriture Braille. Un recul de cent ans, nous permet de rétablir la vérité historique et de considérer l'homme à travers les résultats positifs de son action. Souvent l'étroitesse de vue des témoins les empêche de saisir l'ensemble d'une œuvre, et, de ce fait, sont incapables d'émettre des opinions générales et définitives. C'est pourquoi nous nous élevons contre ce jugement. D'ailleurs J. Guadet n'avait-il pas raison de croire que le système des six points était un maximum puisque, jusqu'à ce jour, on n'a rien trouvé de mieux pour l'instruction des aveugles ?

*
**

Mais Braille n'était plus fait pour la vie active de Paris. L'amélioration, que son séjour à la campagne avait apporté à sa santé, se trouva bientôt compromise. Le changement d'école, ses cours repris avec courage, la préparation de la fête du 22 février, firent réapparaître la fatigue et tous les symptômes de la terrible maladie qui le minait. Dans les premiers mois de 1844 « le directeur de l'Institution le déclarait hors d'état de continuer la classe dont il était chargé, et demandait au Ministre l'autorisation de le garder pendant sa maladie pour lui donner les soins dont il avait besoin » (15).

Avec une merveilleuse lucidité, et une sérénité toute chrétienne, il prenait de plus en plus conscience de la gravité de son état ; mais « la religion qu'il avait toujours cultivée avec autant d'assiduité que de conviction lui faisait envisager, sinon sans émotion, du moins sans effroi, les approches de la mort » (16). « Sa piété était sincère, sans faste et sans ostentation comme le reste de sa conduite » (17). Car son amour pour Dieu se traduisait dans sa vie, autrement que par une fidélité rigoureuse aux exercices religieux, mais, en plus, par une charité sans cesse agissante. Il ne parlait jamais, nous dit Pignier, du bien qu'il pouvait faire, excepté quand la nécessité l'y obligeait, usant en celà d'une grande discrétion ; ceux qui ne l'auraient pas connu

---

(15) Martin, dossier Braille. (Archives de Coupvray).

(16) Coltat.

auraient pu croire qu'il était peu pressé pour les bonnes œuvres ». En vérité, c'était pour lui une joie immense de pouvoir soulager ses camarades ennuyés, d'apporter le réconfort matériel et moral dans son entourage avec l'empressement d'un apôtre et le zèle discret d'un saint.

Certes, beaucoup de ses actions que nous aurions voulu verser à son actif resteront, pour toujours, inconnues ; mais grâce à l'indiscrétion, très louable, de quelques-uns de ses amis, nous pouvons mesurer l'ampleur de ses bontés.

Il vivait sobrement, sans aucun gaspillage, n'achetant que l'essentiel, et cette existence mesurée lui permettait, chaque année, d'économiser, sur son traitement, de petites sommes qui, ajoutées aux modestes revenus de ses terres, s'en allaient, bien vite, pour ses grands amis, les pauvres.

Son visage, toujours souriant, empreint d'une expression de finesse et de douceur bienveillante, rayonnait, autour de lui, la joie d'un homme heureux. Il aurait voulu que personne ne connut les durs soucis de la vie quotidienne, et, pour celà, il essayait d'adoucir les infortunes. Il correspondait avec ses anciens élèves, leur gardait intacte son amitié, leur procurait des livres ou des appareils pour écrire. Il leur faisait copier des ouvrages, les payait, et, ensuite, distribuait les copies à d'autres, « exerçant ainsi deux actes de charité à la fois ». Pignier raconte qu'au cours d'un voyage (sans doute se rendait-il à Coupvray) ayant fait la connaissance d'un aveugle, il naquit entre eux des liens si solides, qu'après lui avoir appris son procédé d'écriture et entretenu une correspondance régulière, il demanda à cette personne de devenir « la dispensatrice de ses aumônes ». Un ami, touché de ses générosités devait avouer plus tard : « Il ne voulait jamais qu'on le remerciât ! ».

---

(17) Pignier.

Des esprits chagrins pourront peut-être nous dire que cette grande bonté ne lui coûtait pas, que sa fortune et son traitement de professeur lui permettaient de vivre sans soucis et que, dans ce cas, la charité n'a plus de valeur spirituelle. Mais Braille savait se priver, même s'il devait en souffrir. Un de ses camarades se trouvant sans travail, il lui laissa sa place d'organiste dans une importante paroisse de Paris. Il quitta, sans remords, un état où il puisait, chaque dimanche, des joies qui illuminaient sa nuit, tout simplement parce qu'un ami, plus malheureux, avait besoin d'être secouru.

N'est-ce pas la plus belle preuve de sa charité totale ?



La volonté inébranlable de Louis Braille eut encore raison de cet assaut violent de la phtisie qui se déclencha en 1844. Grâce à un repos prolongé imposé par Dufau, grâce aussi à une extrême sobriété, son corps sembla, dans les mois qui suivirent, se fortifier et lutter victorieusement contre la maladie. Il est à remarquer cette alternance de crises hémoptysiques, annonciatrices d'un dénouement très proche et ces périodes de calme et d'apparente guérison qui, depuis 1835, marquaient son existence et lui faisaient parfois espérer le retour à une vie normale. En 1847, Dufau, constatant une amélioration, croyant peut-être à un miracle de la volonté ou de la médecine, lui permit, sur le conseil du Docteur Allibert, de reprendre l'exercice de son professorat (18).

(18) Martin. Dossier Braille. (Archives de Coupvray).

Pendant trois années, Louis Braille connaîtra, de nouveau, les joies de l'enseignement. Il retrouvait enfin ses élèves et, s'il ne possédait plus son dynamisme d'autrefois, s'il parlait d'une voix faible pour ne pas fatiguer sa délicate poitrine, il avait toujours, dans ses cours, les mêmes qualités de synthèse qui faisaient l'admiration de tous.

Il continuait à se rendre, de temps en temps, à Coupvray, s'intéressait aux travaux de sa famille, visitait, avec Louis Simon, ses terres et ses vignes, administrait ses petits revenus. En 1846, par ordre de la sous-préfecture, il avait dû céder quelques parcelles de terre pour permettre le passage de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, dont on commençait la construction (19). Deux ans plus tard, afin d'utiliser les indemnités obtenues, et ne pas entamer son petit avoir, il s'empressait d'acheter, sur le chemin de Lesches, neuf cent dix-huit mètres de terrain, qu'il laissa cultiver à son frère (20).

Nous étions en 1848. A Paris, la révolution faisait se dresser, sur les barricades, les masses populaires, ardentes au combat. Gauthier, fervent républicain, avait composé une musique triomphale sur des paroles de Béranger, et la France entière plantait les arbres de la liberté en chantant : « Reine du Monde, O France, O ma Patrie » (21). Les deux

---

(19) La Compagnie de Chemins de Fer avait proposé Coupvray dans la liste des gares d'arrêt de la ligne Paris-Meaux ; mais les Coupvraisiens, sous prétexte que la fumée des locomotives ferait du tort à leur vigne, refusèrent catégoriquement. Celà n'empêcha pas la vigne de disparaître du territoire de la commune et, aujourd'hui, par la faute de ces irascibles villageois, les voyageurs doivent faire deux kilomètres pour se rendre à Esbly, la gare la plus proche.

(20) Registre Cadastral de Coupvray. Il avait dû profiter de cette circonstance pour effectuer un nouveau placement d'argent, car l'indemnité reçue ne représentait la cession que d'une centaine de mètres de terrain.

(21) Guilbeau.

amis suivaient avec enthousiasme les événements. Louis, se libérant de l'esprit traditionnaliste que lui avait inculqué son père, adoptait les doctrines nouvelles, s'associait aux revendications sociales des travailleurs, mais il détestait les émeutes, les pillages, les haines, les colères parfois injustifiées d'un peuple en délire, tout le côté violent des révolutions. Idéaliste, il saluait la République, comme la plus belle forme de gouvernement, où pouvaient le mieux s'épanouir la liberté et la fraternité entre les hommes.



Dufau, abjurant ses erreurs passées (22), mettait maintenant tout en œuvre pour faciliter les recherches. On essayait, à cette époque, divers systèmes d'impression adaptés au braille et, déjà des résultats positifs couronnaient ces nouvelles entreprises. Une permière méthode qui consistait à assembler de petites matrices de six points, auxquelles, pour faire des lettres on enlevait un, deux, trois, quatre ou cinq éléments, selon la nécessité, fut essayée en 1847. Mais cette méthode avait l'inconvénient d'une opération à faire pour chaque signe. On imprima pourtant, avec ce système, un livre de Psaumes.

---

(22) Convaincu par l'expérience Dufau dira dans son discours de distribution des prix en 1852 : « La mort nous a ravi l'habile et excellent Louis Braille à qui les aveugles doivent cette si simple et si féconde découverte de l'écriture en points saillants, aujourd'hui véritable mobile de tous leurs succès. (Cité par Guilbeau).

Dans tous les domaines de l'activité des aveugles le braille triomphait. Fournier l'utilisait, pour sa classe de solfège, dès 1846. Roussel l'introduisait dans le service de la chapelle. En 1849, Laas d'Aguen, après avoir imaginé la stéréotypie, clichait à la perfection un fragment de l'Imitation de Jésus-Christ et plusieurs autres livres (23). Guadet divulgait les avantages du braille dans les Annales des Sourds et Muets et des Aveugles. Le système commençait à se répandre en Europe. La Belgique l'avait adopté. La merveilleuse invention d'un enfant de quinze ans partait à la conquête du monde (24).

Cette union de tous pour exploiter son œuvre apportait enfin à Louis Braille la preuve que ses années de travail acharné n'avaient pas été vaines. Mais, pour lui, l'alphabet, en points saillants appartenait déjà au passé. C'était l'invention définitivement achevée (25), qui ne demandait plus que les secours d'une diffusion intense. L'esprit créateur de Louis Braille avait besoin, pour se satisfaire, d'enfanter de nouveaux projets, de résoudre de nouveaux problèmes. La musique restait sa grave préoccupation, car nul n'avait encore osé demander à un aveugle de tracer sur le papier les signes de cet art complexe. Il le tenta et, utilisant la machine de Foucault adaptée à ce besoin, il obtint des résultats satisfaisants, qu'il aurait sans doute rendus

---

(23) Nous devons tous ces détails chronologiques et techniques à Guilbeau qui ajoute, parlant de la stéréotypie : « Dufau ayant chargé le répétiteur Fournier d'étudier l'application de l'impression au Braille celui-ci fit prévaloir, par crainte de la difficulté, les caractères mobiles sur la stéréotypie bien que, pourtant, le jeune Ballu (élève de Braille) eut imaginé un système pour stéréotyper sans fatigue ».

(24) Louis Braille n'obtint jamais aucune récompense officielle, mais en 1849, Dufau recevait la Légion d'Honneur !

(25) Invention si parfaite en elle-même que 125 ans plus tard, on l'utilise encore, telle que Braille la créa, dans sa perfection première.

plus parfaits encore, si le terrible mal qui devait l'emporter n'était venu, une fois de plus, entraver ses recherches.

En 1850, sentant ses forces l'abandonner, il demanda à Dufau de bien vouloir le faire admettre au bénéfice de la retraite (26). Mais comme la modicité de cette pension ne lui aurait pas permis de vivre décemment, le directeur consentit à le garder à l'Institution, ne l'employant que dans la mesure de ses faibles moyens, pour quelques rares leçons de piano.

---

(26) Martin. Dossier Braille (Archives de Coupvray).

Paris le 11 Juillet 1840.

Monsieur,

Connaissant le vif intérêt que vous prenez à l'instruction des aveugles, j'ai l'honneur de vous offrir l'explication d'un nouveau mode d'écrire à leur usage, et je vous prie de considérer ces lignes comme un sincère hommage rendu à votre dévouement pour les infortunés dont je partage le sort.

Je serai heureux si mes petits procédés peuvent être utiles à vos élèves, et si ce spécimen est à vos yeux la preuve de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

votre respectueux et très humble serviteur

Braille

à l'institution royale des jeunes aveugles.

Lettre de Louis BRAILLE à Johann Wilhelm KLEIN

PRÉFECTURE
DE POLICE.

2e DIVISION

4e BUREAU.

1re SECTION.

AVIS
du Transport d'un Corps.

56

Paris, le 9 janvier 1852

MONSIEUR LE MAIRE.

M. le Ministre de l'Intérieur a autorisé, le 8 de ce mois, M [illegible] demeurant à Paris rue [illegible] à transporter à Coupvray pour y être inhumé, le corps de M. Braille Louis décédé à Paris le 6 du courant.

J'ai l'honneur, Monsieur le Maire, de vous prévenir de cette décision, afin que vous puissiez prendre, en ce qui vous concerne, les mesures nécessaires pour la constatation de l'arrivée du corps de M Braille dans votre commune, et de son inhumation

Je vous serai obligé de vouloir bien me transmettre le procès-verbal de l'inhumation et dans le cas où le corps ne vous serait pas représenté, de m'en donner avis.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée,

P. Le Préfet de Police,
Le Chef du bureau
[illegible]

M. le Maire de Coupvray

Form. n° 12.

Avis autorisant le transport du corps de Louis BRAILLE à Coupvray



Tombe de Louis BRAILLE à Coupvray

IX

Vers la Lumière

Nul ne pourra jamais, mieux que Coltat, raconter avec plus de détails, les semaines qui précédèrent la mort de Louis Braille. Ami fidèle, uni à son aîné par les liens puissants d'une même infortune et par une affectueuse admiration, il eut le privilège de l'assister jusqu'à son dernier souffle. Nous nous effacerons donc devant son témoignage et pour ne pas trahir sa pensée, nous transcrirons les pages qu'il écrivit, souvenirs émouvants dont la simplicité n'exclut pas la grandeur.

« Dans la nuit du 4 au 5 Décembre 1851, après un rhume peut-être un peu trop négligé, il vit se déclarer une hémorragie réelle et abondante : c'était le coup formidable qui ne devait pas lui permettre de se relever ».

« Le même accident se reproduisait à diverses reprises dans les jours suivants, avec une intensité effrayante pour les personnes qui entouraient le malade. L. Braille conservait un calme profond ; néanmoins, il sentit lui-même que sa vie était en danger ; il demanda, par précaution, les secours spirituels et reçut les sacrements avec une piété aussi respectueuse qu'édifiante. Le lendemain de cette touchante et solennelle cérémonie, le malade adressa les

paroles suivantes à l'ami à qui il était donné de le visiter le plus souvent et qui les conserva dans son cœur comme un précieux trésor (1) : « Le jour d'hier est un des plus beaux et des plus grands de ma vie. Quand on a passé par là, on comprend toute la puissance et la majesté de la religion. Mais ô mystère insondable du cœur humain je suis convaincu que ma mission est finie sur la terre ; j'ai goûté hier les suprêmes délices. Dieu a daigné faire briller à mes yeux les splendeurs des éternelles espérances. Après tout cela, ne semble-t-il pas que plus rien ne doit être capable de m'attacher à la terre ? Eh bien, je demandais à Dieu, il est vrai, de me retirer du monde... Mais je sentais que je ne le demandais pas fort ».

« Dix jours plus tard, la fête de Noël arriva : le pieux malade voulut la célébrer sur son lit de douleur et recevoir de nouveau le Dieu qui donne la patience et la résignation. Pour maintenir son âme dans une douce méditation, il priait son ami de lui suggérer quelques bonnes pensées, tirées surtout des circonstances du temps et de l'état de maladie dans lesquels il se trouvait. Il fallait que ces pensées fussent courtes et substantielles, car il n'aimait pas plus la prolixité dans le langage de la pitié que dans le langage ordinaire » (2).

Mais le souci constant de ses intérêts spirituels ne lui faisait pas négliger ses affaires temporelles. Il voulait, avant de partir pour le grand voyage, mettre tout en ordre, ne rien négliger, honorer ses amis d'un dernier geste de gratitude.

---

(1) Cet ami était évidemment Coltat.

(2) Coltat.

Le 26 Décembre il fit venir un notaire Me Thiac (3) et en présence de Joseph Guadet, de Edouard Pelicier agent comptable de l'Institution, d'Hector Chevalier et Louis Laas d'Aguen, surveillants, il dicta ses dispositions testamentaires (4). Sa mère recevait une rente perpétuelle sur l'Etat Français, il partageait ses autres titres entre sa nièce et filleule Louise, Céline Marniesse et son neveu Théodore Carron. Il léguait un terrain à Louis-Simon, à Coltat « mon ami et professeur comme moi à l'Institution où il demeure, mon livret de caisse d'épargne, mon piano, les meubles meublants, livres, linges, instruments scientifiques et, en général, tout ce que je possède dans l'Institution ». A travers ce testament apparait, avec encore plus d'intensité, la vraie personnalité de Louis Braille, pétrie d'une immense bonté. La reconnaissance, chez lui, n'était pas vaine parole; son petit conducteur, le garçon d'infirmerie, la garde de nuit, le domestique attaché aux soins de sa chambre, à qui il lèguait, d'après Pignier (5), une partie de sa fortune, furent les témoins de sa générosité et de sa grandeur d'âme. Il donnait soixante francs à Monsieur le Curé de Coupvray pour des messes et, selon sa propre expression, « un souvenir à l'église de mon village ». Il n'oubliait pas non plus la Conférence de Saint-Vincent de Paul, de Saint-Nicolas du Chardonnet, paroisse où il avait fait sa première communion et reçu la confirmation. Il demandait instamment

(3) Nous remercions vivement Me Paillat notaire à Paris, successeur de Me Thiac, qui nous a permis de consulter en son étude, 87, rue de Rennes, le testament de Louis Braille.

(4) « ...M. Braille, malade de corps, mais sain d'esprit mémoire et entendement, ainsi qu'il a paru au notaire et aux témoins soussignés, par les discours et conversation, trouvé couché dans l'infirmerie de l'Institution dans un lit portant le n° 2. Dans laquelle infirmerie les notaires et témoins se sont rendus sur invitation qui leur a été faite... » précise le testament.

(5) Notice historique sur *Trois professeurs aveugles de l'Institution.*

que les sommes qu'il avait prêtées ne soient pas restituées (6). Coltat distribuait, suivant ses indications, ses habits, ses petits objets personnels, en souvenir, à ses élèves.



Tous ses amis venaient le visiter, ne pouvant croire qu'il allait les quitter pour toujours. Les Lazaristes, chez qui il avait, pendant de nombreuses années, tenu l'orgue, s'attardaient à son chevet, l'aidaient à se préparer dignement à la mort. Son frère, arrivé seul de Coupvray — leur vieille mère ne pouvait entreprendre le voyage — lui apportait l'affection et la sollicitude touchantes des siens. On sentait venir, chaque jour plus proche, le moment du suprême adieu. Pourtant on essayait de le lui faire oublier en le berçant d'un espoir de guérison. Mais il répondait : « Vous savez bien que je ne paye pas de cette monnaie là ! Il n'est pas nécessaire de dissimuler la vérité ! ». La vie, peu à peu disparaissait de ce corps travaillé, meurtri par la phtisie ; le docteur Allibert comme l'Abbé Durand (7), l'aumônier

---

(6) Yvonne Pitrois raconte dans *Trois lumières dans la nuit* que l'on trouva, après sa mort, un coffret sur lequel était inscrit : « A brûler sans ouvrir ». On voulut savoir ce qu'il contenait : c'était de nombreuses reconnaissances de dettes. Malgré cette indélicatesse, son vœu fut respecté, puisque l'on brûla tous ces papiers (Bibliothèque Nationale).

(7) Durand Charles-Xavier né le 15 mai 1803 à Laur (Aveyron). « ...c'est réellement un bonheur de posséder un tel aumônier. Jamais il ne s'occupe des affaires de l'administration et se renferme exclusivement dans ses devoirs religieux » nous apprennent les *Fiches et Notes confidentielles du Baron de Watteville.* (Archives Nationales).

de l'Institution, savaient que rien, désormais, ne pourrait plus le sauver.

« Cependant par une illusion, assez ordinaire au genre de maladie dont il était frappé, quelques jours avant sa mort, il paraissait avoir repris confiance dans le rétablissement de sa santé, comme si la Providence, par égard pour la faiblesse humaine, voulait, dans ces grandes circonstances, voiler l'aspect de la mort pour en diminuer l'horreur ».

« Le 6 Janvier 1852 devait être son jour suprême. Le matin, il demanda qu'on lui rappelât le sens symbolique de l'or, de l'encens et de la myrrhe, car c'était la fête de l'Epiphanie... Vers le milieu de la journée, sentant sa fin prochaine, il voulut se fortifier pour le redoutable passage et reçut de nouveau la communion avec une tendre piété. Avant et après la cérémonie ses amis et son frère venaient l'entourer et l'embrasser pour la dernière fois. Il donnait à chacun les marques les plus touchantes d'affection et lorsqu'il cessa de pouvoir parler il faisait avec ses lèvres des mouvements de tendresse qui en disaient plus au cœur que toutes les paroles ; tous les spectateurs étaient émus jusqu'aux larmes. L'agonie commença vers quatre heures du soir et à sept heures et demie, Louis Braille remit sa belle âme entre les mains de Dieu » (8).

---

(8) Coltat. L'acte de décès de Louis Braille se trouve aux Archives du Département de la Seine.

*
**

Louis-Simon, le soir même, repartait pour Coupvray, annoncer à sa famille le terrible dénouement. On comprendra la douleur de Monique Braille quand elle apprit cette nouvelle, si dure au cœur d'une mère déjà brisée par la perte d'un mari et d'une fille, maintenant séparée pour toujours d'un fils qu'elle aimait tendrement. Ce fut peut-être pour le revoir encore une fois, qu'elle demanda à Louis-Simon de le ramener à Coupvray ; peut-être aussi pour réunir Simon, Marie et Louis, dans un même coin de terre et une même affection...

Le 7 Janvier, Louis-Simon se présentait à la Mairie et obtenait de M. Lahogue, le premier adjoint, l'autorisation de faire inhumer Louis Braille dans son village natal (9).

---

(9) Permis d'inhumation. (Dossier Braille, Archives de Coupvray). « ...vu la demande, à nous adressée, aujourd'hui, par les sieurs Louis-Simon Braille, propriétaire et François-Louis-Isidore Marniesse, maréchal, le premier domicilié à Lesches, le second à Coupvray.

Permettons aux sus nommés de faire inhumer dans le cimetière de Coupvray le corps de Louis Braille, leur frère et beau-frère, décédé à Paris, hier, six janvier mil huit cent cinquante deux, mais à charge pour eux :

De verser avant l'inhumation et entre les mains du receveur municipal de Coupvray, soit la somme de cent francs auquel cas ils deviendraient concessionnaires à perpétuité du terrain qui servira à la sépulture, soit la somme de cinquante francs pour ne devenir concessionnaire de ce terrain que temporairement pendant un laps de temps de dix ans...»

D'après la copie de quittance retranscrite sur le Registre des Correspondances de la commune de Coupvray, Louis-Simon Braille et François-Louis-Isidore Marniesse ne versèrent que cinquante francs.

Il regagnait aussitôt Paris, trouvait un transporteur, M. Bulton, rue de Grenelle, faisait les démarches nécessaires à la Préfecture de Police et fixait le transfert au Vendredi 9 Janvier (10).

On célébra, le 8, à l'Institution, un service funèbre auquel assistèrent les élèves et les professeurs, tous ceux qui avaient connu et aimé Louis Braille (11). Puis, le 9 au matin, M. Bulton et Louis-Simon prirent la direction de Coupvray. La route, qu'autrefois, l'enfant aveugle avait suivie pour se rendre à l'Institution, il la refaisait, une dernière fois, trente deux ans plus tard, dans un fourgon noir, au petit trot d'un cheval qui l'emportait vers le pays de son enfance. Neuilly, Nogent, Chelles, Lagny. Après quatre heures de voyage, se dessina, au flanc d'un coteau, la masse imposante de la ferme du château avec, derrière, le décor des bois se découpant, secs et nus, dans le ciel d'hiver. La voiture tourna à gauche, descendit, rapide, vers le bas du village, vers la vieille maison familiale, où Louis Braille allait reposer quelques heures, encore.

M. Lahogue qui a rédigé pour la Préfecture de Police le rapport du transfert, écrira le lendemain : « ... Le jour

---

C'est par une décision du Conseil municipal en date du 15 février 1885, que la concession devint à perpétuité.

« Monsieur le Maire fait remarquer au Conseil que Braille l'inventeur des procédés en relief pour l'instruction des aveugles a été inhumé dans les fosses communes. »

« Le Conseil municipal après avoir délibéré, considérant qu'il y a lieu de perpétuer le souvenir de ce grand homme décide à l'unanimité que le terrain où repose ses restes mortels sera affecté uniquement à la sépulture de cet homme célèbre et qu'aucune autre inhumation ne pourra y être faite. Signé : Revault (Maire), Duc de Trévise, Baudier, etc... ».

(10) Autorisation de transfert (Dossier Braille, Archives Coupvray).

(11) Ses amis avaient fait exécuter son portrait et un moulage en plâtre de son visage qui servit au sculpteur Jouffroy pour tailler son buste en marbre, inauguré à l'Institution le 25 mai 1853.

d'hier, 9 courant, le corps de Louis Braille est arrivé à Coupvray ;... Je me suis transporté au lieu où il avait été déposé et en présence de toute la famille j'ai fait procéder à l'ouverture du cercueil pour constater l'identité du défunt qui a été reconnu pour être réellement le corps dudit Louis Braille. Aujourd'hui 10 Janvier, à l'heure de midi, a eu lieu l'inhumation du corps... » (12).

Dans la petite église paroissiale, pleine d'une foule recueillie, résonnèrent, les notes plaintives des prières des morts. Puis quatre hommes portèrent le cercueil vers le cimetière et quand l'Abbé Baudin eut donné l'absoute, on descendit en terre le corps de Louis Braille pour l'éternité.

---

(12) Registre des Correspondances. (Archives de Coupvray).

X

1852 - 1952

L'homme qui, en trente ans de patientes recherches avait fait plus pour les aveugles que huit siècles de charité et d'aumône, est mort ignoré de ses contemporains, sans faste ni gloire, simplement, comme il avait vécu. Personne n'avait pressenti la portée mondiale de son œuvre ; personne ne s'était aperçu, à part le cercle très restreint de ses amis (1), que mourait à quarante trois ans le sauveur de milliers d'êtres voués autrefois à l'ignorance, aujourd'hui pouvant accéder, grâce à lui, aux plus hauts sommets de la culture.

Nous avons cherché en vain dans les journaux de l'époque quelque article annonçant cette disparition. On parlait ce jour là du banquet de l'Hôtel de Ville où devait se rendre le Prince-Président, Louis Napoléon Bonaparte. Lamartine annonçait que son journal « Le Conseiller du

---

(1) Mme Goupil, la doyenne des Coupvraisiens, nous dit avoir entendu raconter par son père que, vers 1852, venait chaque semaine à Coupvray une aveugle vêtue de noir, qui allait au cimetière, guidée par un petit chien, et s'attardait à prier sur la tombe de Louis Braille. Qui pourra nous dire le nom de cette fidèle admiratrice ?

Peuple » cessait de paraître, et qu'il serait remplacé par une feuille littéraire « l'Humanité ». On épiloguait sur la candidature de Monsieur Alfred de Musset à l'Académie Française, mais nul ne parlait de Braille, pas même les préposés aux rubriques nécrologiques, absorbés à célébrer des personnages, dont les noms aujourd'hui ne nous disent plus rien.

Pourtant, cent ans plus tard, débordant les cadres trop étroits de nos frontières où son œuvre ne pouvait se contenir, la renommée de l'enfant de quinze ans qui avait doté ses frères aveugles du merveilleux système des six points, a conquis le monde entier. Dès 1878, un congrès se réunissait à Paris, et décidait d'adopter le braille comme système international d'écriture pour les aveugles. En 1917, l'Amérique qui, pendant de longues années, avait utilisé des alphabets dérivés, réalisait l'unité en s'imposant l'alphabet original. En 1950, sur l'initiative de l'U.N.E.S.C.O., le système braille était étendu à huit cents dialectes africains. Encore aujourd'hui, ce grand organisme travaille à l'application de l'alphabet aux langues orientales.

C'est donc à l'échelle du monde que les hommes doivent célébrer Louis Braille, car il appartient à la lignée des grands serviteurs, et son nom, inconnu en 1852, peut aller rejoindre ceux de Pasteur, de Reed, de Flemming, réunis dans une même reconnaissance universelle.



Nous avons vécu plusieurs mois à Coupvray, tout près de la maison natale de Louis Braille, nous imprégnant de la vie paisible de ce petit village, exhumant du grenier com-

munal des archives poussiéreuses aux papiers jaunis, ressuscitant des personnages d'autrefois que l'enfant aveugle avait connus. Bien souvent nos pas nous ont conduits vers sa maison, si simple, si pleine encore de son souvenir ; souvent aussi, montant la Touarte nous nous sommes retrouvés au cimetière devant sa tombe, pauvre tombe sans éclat, où des aveugles du monde entier viennent se recueillir, dire merci à leur sauveur. Et nous avons pensé qu'entre ces deux extrémités, entre cette maison où il naquit, et cette tombe où il demeure, il y avait un drame et une résurrection, une vie de courage et de lutte contre l'ombre, toute l'étonnante disproportion entre son humble origine et l'immensité de son œuvre.

Louis Braille fut l'apôtre de la lumière. Si la postérité a surtout retenu l'œuvre d'un extraordinaire chercheur, persévérant et méthodique, dont la force de concentration tenait du prodige, il faut reconnaître qu'il n'avait pas seulement un esprit d'inventeur, mais aussi une âme de saint. Et c'est là que sa vie prend à nos yeux toute sa signification. Malgré l'accident qui à quatre ans le rend aveugle, malgré les luttes qu'il doit soutenir pour imposer son système, malgré la maladie qui, sournoisement, travaille son corps, il ne s'aigrit pas, il ne désespère pas, il reste bon, charitable, aimant, fidèle à ses amis comme à son idéal. Ainsi vivent les cœurs droits et purs, ainsi transparait, un siècle après sa mort, le vrai visage de Louis Braille.

Coupvray - Chelles.
Janvier-Mai 1951.



CHRONOLOGIE

6 septembre 1764 : naissance à Coupvray de Simon-René Braille, père de Louis Braille.

3 août 1769 : naissance à Coupvray de Monique Baron, mère de Louis Braille.

5 novembre 1792 : mariage de Simon-René Braille et de Monique Baron.

5 septembre 1793 : naissance de Monique-Catherine-Joséphine, sœur de Louis Braille.

19 Ventôse, an III : naissance de Louis-Simon, frère de Louis Braille.

26 Nivôse, an VI : naissance de Marie-Céline, sœur de Louis Braille.

4 janvier 1809 : naissance de Louis Braille, à Coupvray.

5 janvier 1809 : déclaration à l'Etat Civil.

8 janvier 1809 : baptême de Louis Braille.

1812 : un accident lui fait perdre la vue.

3 juin 1813 : mariage de Monique-Catherine-Joséphine Braille et de Jean-François Carron, vigneron.

3 mars 1814 : naissance de Céline-Joséphine Carron, nièce de Louis Braille.

5 décembre 1816 : naissance de Louis-Théodore et de Marie-Elisabeth-Clémentine-Carron, jumeaux, neveu et nièce de Louis Braille.

1816 à 1818 : Louis Braille suit les cours de l'école communale de Coupvray.

15 janvier 1819 : admission de Louis Braille à l'Institution Royale des Jeunes Aveugles de Paris.

15 février 1819 : il entre dans cette école.

7 juin 1819 : mariage de Marie-Céline Braille et de Louis-François-Isidore Marniesse, maréchal-ferrant.

28 juin 1819 ; Charles Barbier présente son « écriture secrète » à l'Académie des Sciences.

4 décembre 1819 : naissance de Louis-François Carron, neveu de Louis Braille.

17 octobre 1820 : naissance de Louis-Isidore Marniesse, neveu de Louis Braille.

1820 : Charles Barbier expose au Dr Guillié le principe de la sonographie.

21 août 1821 : fête à l'Institution en l'honneur de Valentin Haüy.

Début 1822 : Louis Braille expérimente le procédé Barbier et commence ses recherches.

19 mars 1822 : mort de Valentin Haüy.

29 mars 1823 : naissance de Louise-Françoise-Céline Marniesse, nièce de Louis Braille.

1823 : Louis Braille est nommé contremaître de l'atelier de chaussons de lisière.

1824 : son alphabet est terminé. Il utilise pour certaines lettres des combinaisons de points et de traits.

1826 : Louis Braille commence à enseigner l'algèbre, la grammaire, la géographie.

1827 : on transcrit grâce à son alphabet en points saillants la *Grammaire des Grammaires.*

11 mai 1828 : naissance de Marie-Thérèse Marniesse, nièce de Louis Braille.

1828 : Louis Braille applique son système à la notation musicale.

8 août 1828 : Louis Braille est nommé répétiteur.

1829 : il fait paraître en points saillants, la grammaire de Noël et Chapsal et la première édition de son *Procédé pour écrire les paroles, la musique et le plain-chant, etc...*

31 mai 1831 : décès de Simon-René Braille, père de Louis Braille.

1833 : Louis Braille est nommé professeur.

1834 : on commence à imprimer recto-verso.

Mai 1834 : Louis Braille présente son système à l'Exposition de l'Industrie.

1835 : premier accident pulmonaire.

2 septembre 1835 : naissance de Céline-Louise Marniesse, nièce de Louis Braille.

1836 : Louis Braille cherche à résoudre le problème des relations entre aveugles et clairvoyants.

1837 : deuxième édition de son *Procédé pour écrire les paroles, la musique et le plain-chant, etc...* Il a supprimé les traits de son alphabet.

1839 : Louis Braille fait paraître son *Nouveau procédé pour représenter par des points la forme des lettres etc..*

6 juillet 1839 : mariage de Louis-Théodore Carron, neveu de Louis Braille.

20 février 1841 : mariage de Céline-Joséphine Carron, nièce de Braille.

19 avril 1841 : mariage de Louise-Françoise-Céline Marniesse.

29 avril 1841 : décès de Charles Barbier.

9 juin 1841 : décès de Marie-Céline Braille, sœur de Louis Braille.

20 juillet 1842 : mariage de Louis-François Carron, neveu de Louis Braille.

1er juin 1843 : mariage de Marie-Thérèse Marniesse, nièce de Louis Braille.

1843 : plusieurs hémorragies forcent Louis Braille à s'aliter.

22 février 1844 : exposé de Jean Guadet sur l'écriture en points saillants au cours de la séance d'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Institution.

Début 1844 : Dufau déclare Louis Braille hors d'état de continuer l'exercice de son professorat.

1846 : Fournier utilise le braille pour sa classe de solfège.

1847 : amélioration de la santé de Louis Braille. Il reprend

ses cours. On expérimente différents procédés pour l'impression du braille.

1849 : Laas d'Aguen imagine la stéréotypie.

1850 : Louis Braille demande sa mise à la retraite.

5 décembre 1851 : nouvelle hémorragie.

14 décembre 1851 : il reçoit les derniers sacrements.

26 décembre 1851 : il dicte son testament.

6 janvier 1852 : mort de Louis Braille.

9 janvier 1852 : transfert de son corps à Coupvray.

10 janvier 1852 : inhumation dans le cimetière de Coupvray.

29 juillet 1854 : décès à Lesches de Monique Baron, mère de Louis Braille.

11 février 1856 : décès à Lesches de Louis-Simon Braille, frère de Louis Braille.

18 février 1875 : décès à Coupvray de Monique-Catherine Carron, sœur de Louis Braille.

6 janvier 1952 : le monde entier célèbre le centième anniversaire de la mort de Louis Braille.

TABLE DES MATIÈRES



CET OUVRAGE
A ÉTÉ TIRÉ POUR
REGAIN
(SOCIÉTÉ ANONYME TOUTES
ÉDITIONS MONÉGASQUES)
MONTE-CARLO

SUR LES PRESSES
DE L'IMERIMERIE
L'UNIVERSELLE A
AUXERRE (YONNE)

31-0671. Ed. 186 Imp. 308
Dépôt légal : 4° trim. 1951





Roblin, Jean
Les doigts qui lisent; vie de Louis Braille. c1951.

Date Due			

Prix : **650** francs